LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 no 35 Saint-Boniface, du 25 novembre au 1er décembre 1988

SOMMAIRE

• La citation de la semaine

«Quand ton garçon te téléphone deux fois par jour, tu sais qu'il se sent mal. Alors tu raccroches et puis tu pleures».

Claudette Gingras, de Laurier, explique le prix qu'il faut payer pour assurer à ses enfants une éducation secondaire en français.

La 2e partie de la série sur la normalisation de l'éducation française est à lire en page 7.

Décidément, les élections se suivent et se ressemblent étrangement



photo: Laurent Gimenez

Ronald Duhamel, son épouse Caroline et l'une de leurs deux filles le soir de la victoire. 8 000 voix d'avance.

Duhamel voit rouge

Au mois d'avril, un raz-de-marée libéral a submergé le Manitoba lors des élections provinciales, laminant les néo-démocrates et mettant en péril le tout nouveau gouvernement conservateur.

Le 21 novembre, même scénario, mais cette fois au niveau fédéral. A défaut de raz-de-marée, une vague libérale a porté le nombre de députés rouge de un à cinq *(tous à Winnipeg, qui ne conserve plus qu'un seul représentant conservateur, Dorothy Dobbie dans Winnipeg South).*

Parmi ses nouveaux élus, le député de Saint-Boniface Ronald Duhamel qui, avec près de 52% des voix, a réalisé une performance presque aussi belle que celle de son collègue libéral provincial Neil Gaudry il y a sept mois.

Ronald Duhamel qui vient d'ailleurs de piquer sa première colère de député.

Laurent GIMENEZ

Tous les détails sur les élections en ville et en région en pages 4 et 5.

Louis Riel aura son monument à Saint-Boniface

D'ici un an, grâce à l'accord de la supérieure provinciale des Soeurs Grises, Jacqueline St-Yves, un monument à la mémoire du Père du Manitoba se dressera en avant du musée de Saint-Boniface.

Il s'agit d'une initiative du Comité du centenaire Louis Riel 1985. Son président, Aurèle Desaulniers, a lancé le 23 novembre une souscription pour payer cette statue qui sera coulée en bronze.

Toutefois, de grosses sommes d'argent ne seront pas nécessaires pour permettre la réalisation du monument créé par l'artiste manitobain Réal Bérard. Aurèle Desaulniers, qui explique pourquoi à Bernard Bocquel en page 2, souligne:

«Après tous les sacrifices qu'il a fait pour le peuple métis et les francophones -il a donné sa vie- on doit ce monument à Louis Riel l'homme d'Etat.»

B.B.



Voir page 2.



Un trio indispensable aux Warriors de Saint-Malo en 1968-69: Alfred Manaigre, Henri Hamonic et Henri Coulombe. Ensemble, les trois joueurs ont accumulé 94 points pendant la saison régulière. C'était du temps où on ne jouait que 16 parties

Le témoignage permanent

Un monument à la mémoire de Louis Riel à Saint-Boniface était une nécessité affirme Aurèle Desaulniers



Bernard BOCQUEL

D'ici un an, Louis Riel aura son monument de ce côté ci de la rivière, sur le terrain des Soeurs Grises, en avant du musée de Saint-Boniface. Et Aurèle Desaulniers sera particulièrement fier.

L'homme d'affaires à la retraite bien connu est président du Comité centenaire Louis Riel 1985, un comité qui avait été mis sur pied fin 83 pour préparer dignement le centenaire de la mort du Père du Manitoba.

Le Comité centenaire avait organisé toute une série d'activités: causeries, rencontres, soirées. Aurèle Desaulniers souligne l'impact qu'elles ont eu: «Les Métis , qui se sont faits dire tant de fois qu'ils étaient des citoyens de 2e classe, se sont réveillés tout d'un coup. Ça leur a donné quelque chose, un élan, une fierté.»

«Tu les entendais jamais parler leur langue, c'était toujours en anglais. Maintenant, beaucoup plus parlent leur langue maternelle. Le centenaire de la mort de Louis Riel a réveillé bien des choses.»

Toutefois, les membres du Comité centenaire voulaient un témoignage plus permanent pour rappeler la contribution historique de Louis Riel: un monument.

«Pour moi, le monument qui existe derrière le Palais législatif ne rend pas justice au Père du Manitoba. Un monument à Saint-Boniface devant le musée sera vu par beaucoup de monde. Il n'y a pas de meilleure manière de prouver que les Métis et la francophonie existent au Manitoba», estime Aurèle Desaulniers.

Le 23 novembre, le Comité centenaire a lancé une souscription pour prélever quelque 35 000$ qui, ajoutés au 14 000$ déjà en banque, permettront d'ériger le buste de bronze. Le président du Comité ne prévoit pas de problème pour ramasser l'argent *(Toute contribution supérieure à 10$ sera déductible d'impôt).*

«On a établi des contacts avec l'Assurance-Vie Desjardins, la Société Saint-Jean-Baptiste, Francofonds et d'autres organisations, ainsi que beaucoup de personnes.



Ce buste de Louis Riel, qui mesure 6 pieds, a été créé par Réal Bérard *(à droite)*, avec l'aide de Bill Epp *(à gauche)*, Don Berg et John Buckner au début du mois d'octobre, dans les ateliers de Bill Epp à Saskatoon. Réal Bérard explique: «Pour symboliser Louis Riel l'homme d'État, c'est le visage qui est important.»



photo: Bernard Bocquel

Aurèle Desaulniers, président du Comité centenaire Louis Riel 1985, se recueillant sur la tombe du Père du Manitoba quelques jours avant le 16 novembre, date de la mort de Riel. «Je dis que si on veut garder Louis Riel en vie, il faudra que toujours certains événements se répètent, pour que la jeune population qui grandit soit au courant. Sinon, le souvenir s'efface...»

Finalement, il a dit

C'est essentiellement la question des coûts qui a retardé la réalisation du plus ambitieux projet du Comité centenaire.

Rappelons qu'un premier projet de monument, soumis en 1986, aurait coûté 250 000$, une somme évidemment énorme.

En fait, le monument ne coûtera qu'une fraction des coûts normalement associés à un monument de cette envergure à cause de deux raisons.

Aurèle Desaulniers explique. «Réal Bérard fait partie du Comité centenaire existant.(1) Toute la question du monument avait du mal à aboutir. Finalement, Réal a dit: Je vais vous en faire un, et je ne chargerai pas pour mon travail d'artiste.»

Ensuite, il fallait trouver une fonderie pour couler le bronze. «Des recherches ont été faites en Europe, aux Etats-Unis, à Toronto. C'était cher. Finalement, par pur hasard, j'en parle avec mon beau-frère Lucien Fafard qui me dit: Ici, en Saskatchewan, on a ce qu'il vous faut!»

«Ce qu'il vous faut», c'était les compétences et l'atelier de Bill Epp, un professeur de sculpture à l'Université de Saskatoon. Bill Epp a mis son studio à la disposition de Réal Bérard et de ses amis artistes Don Berg et John Buckner.

Ainsi, grâce à beaucoup de bonne volonté et d'heureuses coïncidences, Louis Riel, l'homme d'Etat, aura finalement un monument à sa mémoire à Saint-Boniface. Il sera inauguré le 22 octobre 1989, le jour du 145e anniversaire de naissance du chef Métis.

(1) Présentement, le Comité centenaire et formé de: Aurèle Desaulniers, Ronald Valois, Henri Lambert, Jacqueline Fortier, Neil Gaudry, l'abbé Pierre Gagné, Gérard Hamel, Paul Graveline, Marcien Ferland et Réal Bérard.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF HQ Association de la presse francophone hors Québec

1984-1985-1986

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: **(204) 237-4823.**

Nos annonceurs ont 3 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Il faut savoir quand parler

Pour la deuxième fois en moins d'un an, les résidants de Saint-Boniface ont décidé qu'ils préfèrent être libéral en opposition que conservateur au pouvoir.

Et ceci malgré le fait que le parti progressiste-conservateur était représenté par de solides candidats avec de l'expérience.

Il n'y a pas de doute que Saint-Boniface est un fief libéral. Seul Laurent Desjardins a pu faire oublier à l'électorat bonifacien qu'il ne portait plus le rouge.

Il l'a réussi parce qu'il était Laurent Desjardins. Et parce que le parti libéral avait disparu de la scène provinciale.

Avec la retraite de Laurent Desjardins, les libéraux sont revenus avec force. Résultat: au niveau provincial, Saint-Boniface a un nouveau député qui doit apprendre le métier sur le tas. On le voit souvent. On l'entend rarement.

En se basant sur les commentaires post-électoraux de Ronald Duhamel, le nouveau député fédéral de Saint-Boniface, on a l'impression qu'il compte parler fort et souvent.

C'est fort louable. Mais il faut faire plus que cela pour être un bon député. Encore faut-il savoir quand parler. Et surtout quand se taire pour écouter.

Dans ce domaine, Ronald Duhamel aurait peut-être une couple de leçons à apprendre de Léo Duguay, le député fédéral de Saint-Boniface jusqu'à la semaine dernière.

ÉDITORIAL

En quatre ans, Léo Duguay a fait un solide travail pour les résidants de Saint-Boniface. En quatre ans, il a su mériter le respect de l'establishment francophone. Un respect qui ne s'est pas manifesté dès le début parce qu'il avait à transiger avec un establishment rouge.

Si ce respect ne s'est pas traduit dans de meilleurs résultats aux urnes lundi 21 novembre, ce n'est pas parce que Léo Duguay n'avait pas fait sa job. L'effondrement des néos et une méfiance évidente de Manitobains face à Brian Mulroney ont pesé plus lourd dans la balance.

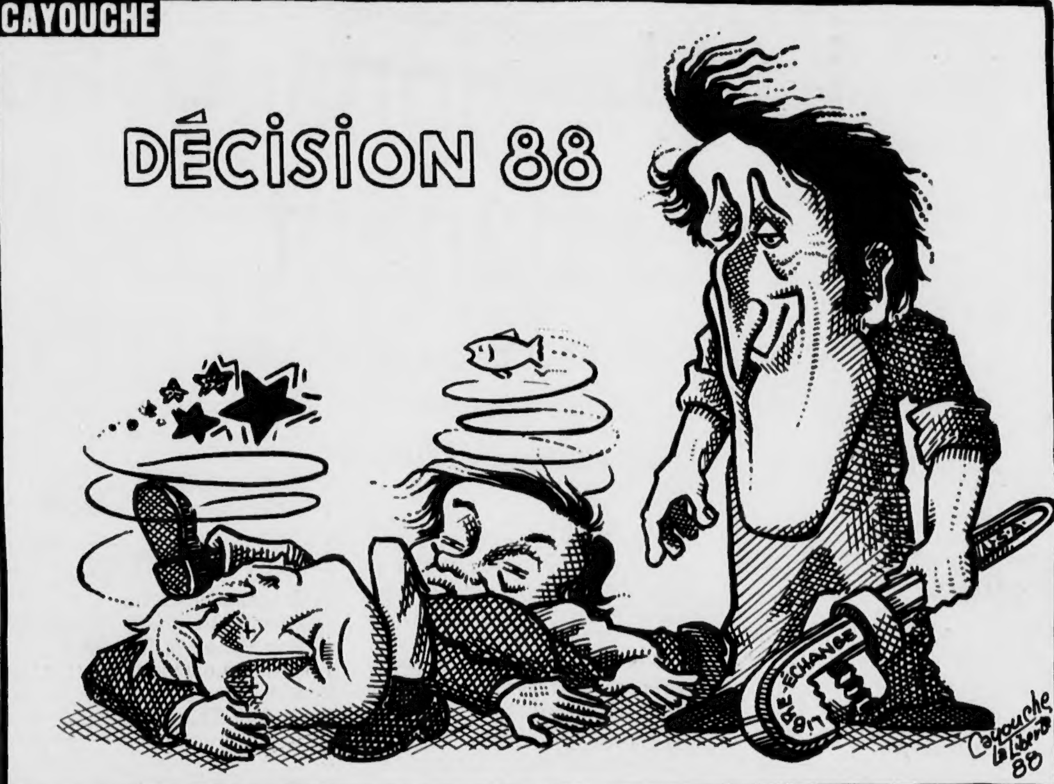
Dans sa défaite comme au pouvoir, Léo Duguay s'est comporté avec dignité, reconnaissant qu'il était au service de ses électeurs. Il a vu ses quatre ans comme député comme un privilège que très peu de personnes reçoivent.

Son successeur, qui a obtenu une confortable majorité, a déclaré *(page 5)* qu'un député dans l'opposition pouvait tout aussi bien représenter les gens de son comté.

Ronald Duhamel, c'est tout a son honneur, a placé la barre des attentes bien haut. Durant les 4 prochaines années, il aura beaucoup d'occasions pour prouver qu'il est bien à la hauteur.

Lucien CHAPUT

CAYOUCHE



VITE LU, VITE SU

Saint-Claude

Qui veut des déchets?

Le village de Saint-Claude est à la recherche d'une personne ou d'une compagnie possédant un camion de ramassage d'ordures pour assurer ce service dans le village.

Jusqu'à il y a peu, c'est Léo Bazin qui se chargeait de ramasser les déchets des résidants qui le lui demandaient. Mais il a vendu son camion spécial au village de Notre-Dame-de-Lourdes. Depuis, les Saint-Claudiens sont obligés d'aller porter eux-mêmes leurs déchets dans le dépotoir situé à environ 1 mille à l'ouest du village.

A la suite d'une demande provenant de plusieurs commerces locaux, le village de Saint-Claude s'est engagé à passer un contrat avec une personne ou une compagnie déjà équipée d'un camion et qui serait intéressée à s'occuper du ramassage d'ordures à Saint-Claude.

Les personnes intéressées peuvent écrire au bureau du village, B.P 249, Saint-Claude, R0G 1Z0, ou téléphoner au 379-2382.

L.G

80



Atonia Rivard
(née Beaudry)

Ses enfants invitent tous les parents et amis à une réception portes-ouvertes le dimanche 4 décembre 1988 au Centre communautaire du Précieux-Sang 202, rue Kennys à Saint-Boniface entre 14h et 17h

Que le plaisir de votre visite soit votre seul cadeau!

Bonne fête Maman, venant affectueusement de vos enfants et leur famille..

Le Manitoba de A à Z



photo: Hubert Pantel

Les Danseurs de la Rivière-Rouge, René Deleurme et Ronald Lavallée ont reçu le Prix Riel pour 1988. On reçonnait (de g. à d.) Gabriel Dufault et Hélène D'Auteuil des Danseurs; René Deleurme; et Fernand et Agathe Lavallée, les parents de Ronald Lavallée.

Les résultats des élections par village

La Rouge a voté bleu

Le détail des résultats par bureau de scrutin montre que les noyaux francophones en région votent souvent à contre-courant.

Dans le comté de Provencher par exemple, on constate que la plupart des villages francophones de la Seine ont voté libéral, à l'exception de Saint-Adolphe. Gros vote libéral également à Saint-Georges (61,5%) et dans les villages environnants.

La Rouge, de son côté, a surtout voté bleu, sauf Letellier/Saint-Joseph et Saint-Malo.

Vote mitigé dans les centres francophones du comté de Dauphin-Swan River. Laurier, Sainte-Amélie et la municipalité rurale de Sainte-Rose ont voté bleu.

En revanche, les libéraux l'emportent dans le village de Sainte-Rose, et surtout dans le village de Saint-Lazare où le candidat libéral a recueilli 61% des voix, suivi par le NPD.

Dans Portage-Interlake, les résultats varient, et dans Lisgar-Marquette, seul Somerset a voté conservateur. A noter le gros vote libéral à Notre-Dame-de-Lourdes: 73,2%.

Laurent GIMENEZ

DAUPHIN-SWAN RIVER

Taux de participation: 76,8%
Réélu: Brian White, PC: 14 463 voix *(40,7$)*
Autres candidats:
Eric Irwin, NPD: 11 800 *(33,2%)*
Alain Bouchard, PL: 6 949
Peter J. Neufeld, RP: 1 205
Joseph Hagyard, COR: 394
Terry Drul, Ind.: 392

Centres francophones:

Laurier
Taux de participation: 54,4%
PC: 89 *(51,7%)*
PL: 78 *(45,3%)*
NPD: 71
RP: 2
COR: 2
Ind: 0

Sainte-Amélie
Taux de participation: 73,3%
PC: 37 *(48%)*
NPD: 26 *(33,8%)*
PL: 12
RP: 1
COR: 1
Ind: 0

Saint-Lazare (rurale)
Taux de participation: 77,5%
PL: 47 *(54,6%)*
PC: 26 *(30%)*
NPD: 9
RP: 0
COR: 0
Ind: 0

Saint-Lazare (village)
Taux de participation: 77%
PL: 119 *(61%)*
NPD: 45 *(23%)*
PC: 27
RP: 0
COR: 1
Ind: 3

Sainte-Rose-du-Lac (municipalité rurale)
Taux de participation: 71%
PC: 82 *(40,6%)*
PL: 62 *(30,7%)*
Ind: 52
RP: 6
NPD: 0
COR: 0

Sainte-Rose-du-Lac (village)
Taux de participation: 73,8%
PL: 203 *(36,5%)*
PC: 182 *(32,7%)*
NPD: 156
COR: 8
RP: 7
Ind: 3

LISGAR-MARQUETTE

Taux de participation: 70,3%
Réélu: Charlie Mayer, PC: 17 488 *(54%)*
Autres candidats:
Bonnie Alston, PL: 7 217 *(22,3%)*
Roy McLaren, RP: 2 874
Fred Tait, NPD: 2 209
Don Esler, CHP: 1 818
Geo. G. Elias, COR: 495

Centres francophones:

Notre-Dame-de-Lourdes
Taux de participation: 52%
PL: 284 *(73,2)*
PC: 147 *(37,9%)*
NPD: 34
RHINO: 24
CHP: 5
RP: 4
COR: 1

Saint-Léon
Taux de participation: 88%
PL: 73 *(47,4%)*
PC: 58 *(37,6%)*
RP: 9
NPD: 8
RHINO: 5
CHP: 1
COR: 0

Somerset
Taux de participation: 71%
PC: 182 (45,2%)
PL: 160 (39,7%)
NPD: 17
CHP: 17
RP: 13
RHINO: 9
COR: 5

(*) PC: Parti conservateur; PL: Parti libéral; NPD: Nouveau parti démocratique; RP: Reform Party; COR: Confederation of Regions; Lbt: Libertarian; Ind: indépendant; Rhino: Rhinocéros.

PORTAGE-INTERLAKE

Taux de participation: 71,6%
Réélu: Felix Holtmann, PC: 13 248 *(38,6%)*
Autres candidats:
R. Harvey Harland, PL: 10 328 *(30%)*
Gerry Follows, NPD: 6 358
Alan Beachell, RP: 4 082
Dennis Rice, Lbt: 229

Centres francophones:

Fannystelle
Taux de participation: 79%
PC: 69 *(42,6%)*
PL: 49 *(30,2%)*
RP: 30
NPD: 13
Lbt: 1

Elie
Taux de participation: 53,5%
PC: 243 *(48,5%)*
PL: 165 *(33%)*
RP: 40
Lbt: 28
NPD: 25

Saint-Claude
Taux de participation: 75,9%
PL: 278 *(54,3%)*
PC: 167 *(32,6%)*
NPD: 47
RP: 15
Lbt: 5

Saint-Eustache
Taux de participation: 69,2%
PL: 152 *(46,9%)*
PC: 136 *(42%)*
NPD: 24
RP: 8
Lbt: 4

Saint-Laurent
Taux de participation: 65,3%
PL: 70 *(57,5%)*
PC: 42 *(31,6%)*
NPD: 11
RP: 7
Lbt: 3

(*) PC: Parti conservateur; PL: Parti libéral; NPD: Nouveau parti démocratique; RP: Reform Party; COR: Confederation of Regions; Lbt: Libertarian; Ind: indépendant; Rhino: Rhinocéros.

PROVENCHER

Taux de participation: 71%
Réélu: Jake Epp, PC (•): 18 900 voix *(55%)*
Autres candidats:
Wes Penner, PL: 10 789 *(31,5%)*
Mary Sabovitche, NDP: 2 664
Lawrence A. Feilberg, RP: 1 237
John Wiebe, COR: 358

Centres francophones:

Ile-des-Chênes
Taux de participation: 74,4%
PL: 607 *(46,3%)*
PC: 519 *(39,6%)*
NPD: 162
RP: 25
COR: 8

Lorette
Taux de participation: 80%
PL: 636 *(50,6%)*
PC: 462 *(36,7%)*
NPD: 120
RP: 31
COR: 8

La Broquerie
Taux de participation: 70,6%
PL: 204 *(48,7%)*
PC: 181 *(43,2%)*
NPD:25
RP: 8
COR: 1

Letellier/Saint-Joseph
Taux de participation: 47%
PL: 111 *(76%)*
PC: 23 *(15,8%)*
NPD: 9
RP: 3
COR: 0

Otterburne
Taux de participation: 79%
PC: 327 *(77,8%)*
PL: 77 *(18,3%)*
NPD: 8
RP: 4
COR: 4

Powerview
Taux de participation: 74%
PL: 202 *(53,6%)*
PC: 113 *(30%)*
NPD: 42
RP: 16
COR: 4



Jake Epp, réélu avec 55% des voix.

Saint-Adolphe
Taux de participation: 76,5%
PC: 501 *(44%)*
PL: 496 *(43,6%)*
NPD: 105
RP: 25
COR: 10

Sainte-Agathe
Taux de participation: 81%
PL: 147 *(45,5%)*
PC: 133 *(41,2%)*
NPD: 26
RP: 15
COR: 2

Sainte-Anne-des-Chênes
Taux de participation: 68,8%
PL: 655 *(55,5%)*
PC: 374 *(31,7%)*
NPD: 128
RP: 20
COR: 3

Saint-Georges
Taux de participation: 62,8%
PL: 259 *(61,5%)*
PC: 107 *(25,4%)*
NPD: 50
RP: 4
COR: 1

Saint-Jean-Baptiste
Taux de participation: 85,7%
PC: 263 *(54%)*
PL: 181 *(37,2%)*
NPD: 33
RP: 6
COR: 4

Saint-Malo
Taux de participation: 84%
PL: 358 *(52,8%)*
PC: 239 *(35,2%)*
NPD: 65
RP: 11
COR: 5

Saint-Pierre-Jolys
Taux de participation: 75,5%
PC: 336 *(47,6%)*
PL: 321 *(45,5%)*
NPD: 40
RP: 6
COR: 2

(*) PC: Parti conservateur; PL: Parti libéral; NPD: Nouveau parti démocratique; RP: Reform Party; COR: Confederation of Regions; Lbt: Libertarian; Ind: indépendant; Rhino: Rhinocéros.

La colère de Ronald Duhamel

photo: Lucien Chaput

Léo Duguay et son épouse le soir de la défaite. «J'avais un métier avant d'être député, j'en aurai un après», a déclaré le député sortant.

Les résultats à Saint-Boniface

Taux de participation: environ 80%

Élu: Ronald Duhamel, Parti libéral, avec 24 106 voix (51,6%).

Autres candidats:

Léo Duguay, député conservateur sortant: 15 700 (33,6%)

Alan Turner, NPD: 4 992

Gordon G. Duncan, Reform Party: 1 281

Guy Beaudry, Libertarian: 425

Lyle H. Cruickshank, indépendant: 190

Rubin Kantorovich, indépendant: 43

Le nouveau député, Ronald Duhamel, a remporté l'élection avec 8 406 voix d'avance (en 1984, Léo Duguay avait gagné avec 2 800 voix d'avance). Ronald Duhamel est professeur à l'Université du Manitoba et au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le nouveau député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, a piqué une petite colère lorsque nous lui avons demandé si Saint-Boniface n'allait pas peser moins lourd à Ottawa maintenant que son représentant appartient à l'opposition.

«Je rejette catégoriquement cet argument. Je n'y crois pas du tout, a-t-il affirmé. Le gouvernement doit traiter de la même façon les députés de toutes les circonscriptions, quelle que soit leur couleur politique. C'est une règle de base de la démocratie».

«Pourquoi est-ce qu'on devrait forcément appartenir au camp du gouvernement? Ça me donne l'impression qu'on devrait se mettre à genoux. C'est un réflexe de petits minoritaires! Mais moi je ne me mets pas facilement à genoux, et les gens de Saint-Boniface non plus».

Ronald Duhamel ne croit pas non plus que sa victoire ait privé Saint-Boniface d'un ministre fédéral, comme le laissent entendre certains. «Je pense que Léo Duguay n'aurait jamais été ministre. Pourquoi ne lui a-t-on pas donné un poste de ministre ou de secrétaire parlementaire quand il était député?»

Au lendemain de son importante victoire *(8 406 voix d'avance sur son rival conservateur)*, le député libéral fait le point: «Je ne m'attendais pas à une victoire aussi large, reconnaît-il. Les raisons? Il y en a beaucoup. L'une des plus importantes, je crois, c'est l'influence provinciale et nationale des libéraux».

«Je pense à l'enthousiasme et au dynamisme de Sharon Carstairs et de ses députés. Souvenons-nous aussi que Jean Chrétien est venu nous soutenir à Saint-Boniface. John Turner lui-même s'est rendu trois fois et il a été à chaque fois très acclamé».

«Il y a aussi des raisons négatives qui explique ma victoire, poursuit Ronald Duhamel. Mon adversaire, Léo Duguay, a été victime d'un premier ministre conservateur très impopulaire à cause de sa politique injuste vis-à-vis de l'Ouest».

Que va faire le nouveau député de Saint-Boniface maintenant que la bataille est terminée? «Pour l'instant, je continue à rencontrer les électrices et les électeurs, explique-t-il. Il va aussi falloir que je prenne un congé sans solde à l'Université du Manitoba, et puis ce sera le premier voyage à Ottawa».



photo: Laurent Gimenez

Le libre-échange et l'accord du Lac Meech *(qu'il voudrait amender)* figurent parmi les priorités du nouveau député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel.

«Ma priorité comme député de Saint-Boniface sera de tout faire pour limiter les conséquences négatives du traité de libre-échange sur les gens. Je pense en particulier aux femmes et aux personnes avec des revenus modestes».

Quant aux rumeurs concernant son possible déménagement à Ottawa, Ronald Duhamel les déclare sans fondements. «Winnipeg est la ville préférée de ma femme et de mes deux filles. Il n'est pas question que je déménage pour l'instant. Et je resterai fidèle à mon engagement d'aller visiter chaque semaine des familles de Saint-Boniface quand je serai au Manitoba».

Laurent GIMENEZ

VITE LU, VITE SU

Aux Éditions du Blé

Saint-Pierre-Jolys comme toile de fond

Les Éditions du Blé, la première maison d'édition franco-manitobaine, vient tout juste d'ajouter à sa collection de livres pour les jeunes.

Les écuries de la grenouillère de Jacqueline Barral est maintenant disponible dans les librairies. L'histoire est située à Saint-Pierre-Jolys, en pleine saison des Folies grenouilles.

Deux jeunes Français viennent visiter leur parenté de Saint-Pierre-Jolys. A travers les aventures de ces cousins-cousines, Jacqueline Barral invite le lecteur à «sourir de nos «préjugés», à vivre des situations cocasses, à rire de l'espièglerie et des coups montés».

Rock en ruine: l'écologie sur les tréteaux

Pour que les gens se posent des questions



Claudine ZAMPRELLI

Jean-Louis Hébert est un homme passionné par une cause. C'est pour cette raison qu'il a écrit la pièce Rock en Ruine, mettant en valeur un problème universel: la pollution de l'environnement.

«Je suis un écologiste militant!», souligne l'écrivain qui enseigne présentement au Collège Louis-Riel. Je pense que je suis encore jeune dans mon coeur. Je ne peux pas juste rester assis et attendre ma pension. Il faut toujours se poser des questions».

Quand Jean-Louis Hébert parle de la détérioration de la terre, on ressent un air de conviction dans sa voix: «Les produits chimiques sont constamment utilisés. Quand on essaie de ne pas polluer, ça nous coûte. J'ai un jardin à Birds Hill et c'est une place sacrée pour moi. J'essaie de ne pas utiliser de pesticides et de produits chimiques nuisibles»

D'où est venue l'idée de Rock en Ruine? Durant l'été 1987, le Cercle Molière lui avait offert de suivre un atelier d'écriture de 2 semaines avec un écrivain québecois, Michel Garneau. «Michel nous donnait des méthodes d'écriture et le reste du temps on s'asseyait et on écrivait», précise Jean-Louis Hébert.

Le résultat de cet atelier pour Jean-Louis Hébert fut une pièce au sujet de la révolte d'une gang de 20 jeunes contre une société gangrénée par la pollution. Les jeunes décident de se barricader dans le Canada Packers et cherchent des solutions pour changer le monde.

Quand Irène Mahé, du Cercle Molière, a entendu la pièce lors d'une des rencontres de l'atelier, elle a lancé l'idée d'utiliser la pièce pour débuter la première saison de théâtre pour jeunes du Cercle Molière.

Mais comme le note le natif de Saint-Boniface: «Il y avait quelques conditions. Irène voulait qu'il n'y ait que 3 jeunes révolutionnaires. Il fallait aussi qu'il y ait des chansons rock» (qu'il a aussi écrites).

Aujourd'hui, un an et demi après, Rock en Ruine effectue une tournée scolaire dans les écoles françaises et d'immersion au Manitoba et en Saskatchewan jusqu'à la mi-décembre.

En ce qui concerne les sentiments des spectateurs après avoir vu la pièce, l'écologiste militant ne s'attend pas à ce que «tout le monde veuille commencer une révolution mais au moins ils se poseront des questions sur la survie de l'environnement et aussi de l'être humain».



photo: Lucien Chaput

Jean-Louis Hébert, auteur de rock en ruine. La musique de cette pièce musicale qui fait la tournée des écoles du Manitoba et de la Saskatchewan jusqu'au 16 décembre a été composée par Marcel Soulodre.

VITE LU VITE SU

Sainte-Rose-du-Lac

Un nouveau camion pour les ordures

Suite à un accident de la route, le village de Saint-Rose-du-Lac va devoir s'acheter un nouveau camion de ramassage d'ordures.

Le 1er novembre, une collision s'est produite dans le village entre le véhicule d'un particulier et le camion de ramassage d'ordures. Personne n'a été blessé mais les dommages causés sur la porte et sur le devant du camion sont si importants qu'il n'est pas possible de faire des réparations.

Le village a donc décidé d'acheter un nouveau camion. Les soumissions seront acceptées jusqu'au 28 novembre. Marlene Bouchard, secrétaire-trésorière du village, précise que le camion ne sera pas livré avant 1989 et que l'on ne sait pas encore combien il coûtera.

L.G

Saint-Jean-Baptiste

750$ pour le volley

La division scolaire de la Rouge a donné une somme d'environ 750 $ aux équipes seniors de volley-ball du collège de Saint-Jean-Baptiste pour les aider à participer aux éliminatoires provinciales entre le 1er et le 3 décembre.

L'équipe féminine se rendra à Boissevain et l'équipe masculine à Hartney, au sud de Brandon. Le Collège de Saint-Jean-Baptiste assumera également une partie des frais entraînés par le déplacement.

L.G

La normalisation de l'éducation française

Les Gingras de Laurier payent le prix

Il faut verser des larmes et des sous



photo: Laurent Gimenez

Stéphane Gingras (6e à partir de la gauche) a eu la chance de trouver cette année une place au Petit séminaire de Saint-Boniface. Les autres heureux élus sont, de gauche à droite: debout, Paul Payette (Notre-Dame-de-Lourdes), Marc Laurencelle (Saint-Boniface), Bokhara Bun (Saint-Boniface), Aimé Comeault (Parc Windsor), Michel Fontaine (Letellier), Jean Labelle (Laurier), Marc Dornez (Sainte-Geneviève). Assis: Réjean Gosselin (Saint-Malo), Layton Lussier (Sainte-Rose), l'abbée Gérard Dionne, animateur au Petit séminaire.

Claudette et Hervé Gingras, de Laurier, ont envoyé leurs cinq enfants en ville, à plus de 200 kilomètres de la maison familiale, pour qu'ils poursuivent leurs études secondaires en français. Malgré les sacrifices financiers et les larmes, ils ne regrettent rien.

«Certains nous traitent de sans-coeur, souligne Claudette Gingras. Mais je peux vous dire que j'en ai versé des larmes. Se séparer de ses enfants quand ils n'ont que 15 ans, c'est dur, ça fait mal».

«Se retrouver à 15 ans tout seuls en pleine ville, c'est pas facile...»

Lorsque leur fils aîné Fabien a terminé sa 9e année à l'école française de Laurier, les Gingras ont eu une décision douloureuse à prendre: devait-il quitter le foyer pour poursuivre ses études secondaires dans une école totalement française?

Les Gingras n'ont pas hésité longtemps. Ils ont décidé d'envoyer Fabien au collège Louis-Riel de Saint-Boniface, quel que soit le prix à payer. «C'était la seule solution, estime Claudette Gingras. À l'école secondaire de Sainte-Rose *(près de Laurier)*, il n'y a que quelques cours en français, et ils sont souvent annulés parce qu'il n'y a pas assez d'élèves. Toute l'atmosphère de l'école est anglaise».

«Les premiers mois ont été très durs pour Fabien, poursuit Claudette Gingras. Le pensionnat, il a trouvé ça difficile. Quand ton garçon te téléphone deux fois par jour, tu sais qu'il se sent mal. Alors tu raccroches et puis tu pleures. Mais je sais qu'il ne le regrette pas. Il me l'a dit après».

Après Fabien, les Gingras ont continué à envoyer leurs enfants à Saint-Boniface après la 9e année. D'abord Joanne et Francine, puis Rachel et Stéphane qui sont inscrits au collège Louis-Riel cette année.

«À un certain moment, on en a eu 3 en même temps au collège, et c'était avant qu'il y ait des subventions, précise Claudette Gingras. Depuis 1986, le gouvernement nous donne 400$ par mois. Ça aide beaucoup mais ça ne couvre quand même pas tous les frais. Et puis on nous avait dit que ce serait rétroactif à partir de 1982. Pourtant on n'a jamais rien reçu».

L'autre gros problème est celui du logement. Autrefois, le Petit séminaire de Saint-Boniface pouvait accueillir plus de 80 pensionnaires. Leur nombre est aujourd'hui limité à 8. Pour les filles, absolument rien n'est prévu.

«La majorité des parents francophones de Laurier envoient leurs enfants à l'école de Sainte-Rose à cause des problèmes de logement à Saint-Boniface ou parce qu'ils ne veulent pas envoyer leurs enfants si jeunes à la ville», explique Claudette Gingras.

«C'est vrai qu'on est tellement éloigné, on ne peut pas savoir ce qui se passe. Pour des enfants de la campagne, se retrouver à 15 ans tout seuls en pleine ville, c'est pas facile. Je connais plusieurs parents à Laurier qui ont dû faire revenir leurs jeunes parce que ça posait trop de problèmes».

«Si c'était à refaire, je le referais!»

Les tracas et les larmes n'ont pourtant pas découragé Claudette Gingras, qui a encore deux enfants d'âge scolaire à la maison. «Si c'était à refaire, je le referais!, affirme-t-elle. Je ne peux pas voir le jour où je devrai parler en anglais chez moi. Je veux que la culture française se transmette non seulement à mes enfants mais aussi à mes petits-enfants».

«Il y a des parents qui pensent qu'après la 9e, leurs enfants sont déjà bilingues, que le français à l'école n'est plus vraiment nécessaire. Ils se trompent. Je me souviendrai toujours de ce que ma fille Francine m'a dit environ six mois après qu'elle avait commencé à Louis-Riel. Elle m'a dit: tu sais, je commence à me sentir Franco-Manitobaine. Avant, je ne comprenais pas vraiment ce que ça voulait dire».

Laurent GIMENEZ

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

Écoles françaises: chacune fait ce qui lui plaît

Un total de 6 544 étudiants franco-manitobains étaient inscrits, pour l'année académique 1987-1988, dans 26 établissements offrant un pourcentage quelconque d'enseignement dans la langue première.

Mais selon la Fédération provinciale des comités de parents *(FPCP)*, un peu plus de la moitié seulement de ces étudiants *(3 418)* étaient inscrits dans des établissements qui répondent vraiment aux critères d'une école franco-manitobaine.

Ces critères, tels que définis par la Société franco-manitobaine *(SFM)*, sont les suivants: l'école ne doit pas offrir d'autre programme que celui de français langue première *(FL1)* et le temps d'enseignement en français doit être d'au moins 75%.

Seules 14 des 26 écoles offrant un programme FL1 répondent à ces critères: Saint-Lazare, Saint-Léon, Sainte-Agathe, Laurier, Précieux-Sang *(Norwood)*, Lacerte, Louis-Riel et Taché *(Saint-Boniface)*, Lavallée *(Saint-Vital)*, Gabrielle Roy *(Ile-des-Chênes)*, Lagimodière *(Lorette)*, Noël Ritchot *(Saint-Norbert)*, Pointe-des-Chênes *(Sainte-Anne)* et Saint-Joachim *(La Broquerie)*.

Quant aux 17 autres écoles classées comme franco-manitobaines, soit elles offrent un ou plusieurs autres programmes en plus de celui de français langue première, soit leur temps d'enseignement en français est inférieur à 75%. Dans plusieurs de ces écoles, cela descend largement en-dessous de la barre des 50% *(exemple: une moyenne de 20% à Sainte-Rose-du-Lac)*.

Selon la FPCP, la clientèle potentielle de l'enseignement en français langue première est près de trois fois plus élevée que le total des inscrits. Il y aurait au Manitoba près de 19 000 enfants dont les parents ont droit à l'enseignement en français selon la Charte canadienne des droits et libertés.

L.G

La semaine prochaine:

La voix de l'immersion

On compte à l'heure actuelle près de 19 000 étudiants inscrits dans des écoles d'immersion au Manitoba, soit plus de trois fois plus que dans les écoles françaises. Et leur nombre ne cesse d'augmenter.

L'immersion est-elle un droit ou un simple privilège accordé par les divisions scolaires? Comment les parents et les élèves de l'immersion jugent-ils la bataille scolaire menée par les Franco-Manitobains?

Le troisième volet sur la normalisation de l'éducation française est à lire dans La Liberté la semaine prochaine.

L.G

La justice en français dans l'Ouest canadien d'hier à aujourd'hui

Les droits linguistiques

Être francophone dans l'Ouest canadien, parler français en famille, parler français à l'école ou au travail, avoir accès aux services gouvernementaux en français, pouvoir comparaître devant les tribunaux en français, lire les lois qui règlementent notre vie en français, chanter, danser, prier, s'amuser en français, vivre dans sa langue maternelle, est-ce là un droit? Quelle importance peut bien avoir cette question aujourd'hui?

Pour plusieurs d'entre nous, cette question est cruciale. La langue ne se limite pas à un exercice d'expression orale. C'est le reflet d'une culture vivante. L'histoire du Canada, de ses débuts à aujourd'hui, démontre que notre pays se veut, tant bien que mal, bilingue.



PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dupuc

Me Daniel MATHIEU

Qui dit bilinguisme, dit également biculturalisme. Français et anglais : deux mots qui reflètent l'image de deux peuples. Deux peuples sur un même territoire : est-ce là le Canada ? Peut-être en 1867, mais plus aujourd'hui. Pourquoi alors protéger le français, plus que l'amérindien, l'ukrainien, le chinois, le libanais?

Certain invoqueront, en réponse, la notion de peuple fondateur, ou bien cofondateur. D'autres invoqueront le bilinguisme officiel du Canada. D'autres encore diront qu'il n'y a pas de justification valable puisque toutes les cultures sont égales. Tout le monde ne doit-il pas parler anglais pour être canadien? Sauf, diront certains, si l'on vit au Québec!

De l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, baptistaire du Canada d'aujourd'hui, à l'accord du lac Meech, nouvelle interprétation du Canada de demain, pourquoi la langue a-t-elle tenu un siège privilégé? Comment «la langue d'hier» s'est-elle transformée aujourd'hui en «DROITS LINGUISTIQUES»? Qu'est-ce que tout cela représente pour nous, francophones, à l'aurore de l'an 2000?

Quelques mots clés ont été insérés dans les dispositions d'une poignée de lois constitutionnelles il y a plus de cent ans. Ignorés, oubliés, redécouverts, puis ravivés, c'est de ces quelques mots que dépend la francophonie du Canada.

Dans la présente série, nous regarderons d'où vient cette notion de «droits linguistiques» et comment elle a évolué d'hier à aujourd'hui. Nous regarderons l'étendue et l'importance de ces droits et ce qu'ils représentent pour les communautés francophones du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires.

La petite histoire

Au tout début, il y avait les autochtones. Puis arrivent les colons français, suivis des colons anglais. En 1713, la France perd une guerre contre l'Angleterre et cède, par le TRAITÉ D'UTRECHT, l'Acadie aux Britanniques. Seule la protection de la religion catholique est prévue. L'utilisation de la langue française n'est pas protégée. En 1763, avec le TRAITÉ DE PARIS, c'est tout le Canada que l'Angleterre reçoit de la France. Une fois de plus, seul l'exercice de la religion catholique est protégé. Tant bien que mal, on ne fait pas juste que prier en français, car une tradition de bilinguisme s'installe tacitement.

Les lois constitutionnelles

Vient ensuite l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, en 1867, première loi constitutionnelle, créant ainsi le Dominion du Canada. Un seul article traite de la langue. Il s'agit de l'article 133. Il prévoit que chacun a le droit d'utiliser le français ou l'anglais au Parlement du Canada et à la législature du Québec. Les textes législatifs de ces deux chambres doivent être bilingues. Chacun a le droit d'utiliser le français ou l'anglais devant les tribunaux fédéraux et ceux du Québec.

La Loi du Manitoba : 1870

C'est en 1870 que notre province voit le jour. L'article 23 de la Loi sur le Manitoba reproduit les dispositions de l'article 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 et protège, au Manitoba, le droit d'utiliser le français à la législature, dans les textes législatifs et devant les tribunaux.

La Colombie-Britannique: 1871

C'est en 1871 que la Colombie-Britannique se constitue en province et la question linguistique, semble-t-il, passe entièrement à l'oubli au profit de la construction d'un chemin de fer et des subventions généreuses d'Ottawa.

Les Territoires : 1891

La Loi sur les Territoires du Nord-Ouest de 1891 prévoit à l'article 110 que le français et l'anglais peuvent être utilisés à la législature ainsi que dans les cours de justice.

La Saskatchewan et l'Alberta : 1905

La Saskatchewan et l'Alberta se constituent en province en 1905 mais leurs lois constitutives ne reprennent pas les dispositions de l'article 110 applicable aux Territoires. Ainsi, aucune protection spécifique de l'utilisation du français dans ces deux provinces est prévue. Par contre, les lois constitutives prévoyaient également que les lois antérieures alors en vigueur continueraient de s'y appliquer jusqu'à ce qu'elles soient abolies. Ainsi, parmi ces lois antérieures, on y retrouvera plus tard l'article 110 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest.

Le Manitoba : un cas spécial

On peut ainsi voir que dans l'Ouest canadien, le Manitoba est vraiment un cas spécial. C'est la seule province où l'on retrouve enchâssé dans sa loi constitutive, des dispositions garantissant l'usage égal du français et de l'anglais au sein de la législature, dans les textes législatifs et devant les tribunaux.

Les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, de par leur statut de dépendance fédérale, jouissent également d'un certain caractère spécial. Les autres provinces de l'Ouest, quant à elles, se voient démunies de toute protection linguistique inhérente pour leur communautés francophones.



Le Palais de Justice, côté Broadway.

À venir

Nous verrons, dans le prochain article, comment ces «droits linguistiques» ont évolués d'une province à l'autre.

Il y a d'un côté l'interprétation restrictive, sinon la négation, du droit à l'utilisation du français par les gouvernements provinciaux.

De l'autre côté, il y a les interventions du public devant les tribunaux pour faire reconnaître et respecter les droits linguistiques que la loi lui confère. Les efforts du gouvernement fédéral pour combler «les vides» seront traités en dernier

Terminologie juridique

La «loi» et le «droit»

Le mot 'law' se rend en français par le DROIT et la LOI.

Le droit est l'ensemble des règles juridiques en vigueur dans un État. Le drait a pour source la législation, la jurisprudence et la coutume.

Il faut donc dire «le droit est clair à ce sujet» s'il s'agit d'une règle d'origine jurisprudentielle ou «dans l'état actuel du droit» pourparler de l'interprétation donnée à la loi par les tribunaux.

La loi c'est une règle écrite générale et permanente édictée par le législateur. La loi désigne donc un texte législatif (par ex. : la **Loi sur la preuve**) ou l'ensemble des textes législatifs en vigueur dans un lieu. Il est fautif d'employer le mot loi pour désigner une règle d'origine jurisprudentielle.

(Source : AJEFO, Ottawa)

Nouvelles

Rappel : L'institut Joseph-Dubuc Inc. est un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mandat de favoriser la présence réelle du français dans tous les aspects de la vie juridique au Manitoba.

Le Secrétariat d'État du Canada, a u sein du Programme des communautés de langues officielles, vient d'octroyer à l'Institut une subvention en vue de la publication d'une troisième série d'articles de vulgarisation du droit auprès du public francophone.

Le Festival du Beaujolais nouveau

Le meilleur et le moins cher!

301 bouteilles de Pasquier Desvignes ont mordu la poussière au Festival du Beaujolais nouveau jeudi 17 novembre. La fête annuelle de prélèvement de fonds pour le Centre culturel franco-manitobain a été un franc succès.

«La majorité des personnes ont indiqué qu'ils veulent revenir l'année prochaine», affirme Dennis Connelly, employé du CCFM. 337 personnes avaient assistées cette année *(315 l'an dernier)*.



photo: Lucien Chaput

Gilles Ferland, l'un des 40 bénévoles qui ont assuré un excellent service lors du Festival du Beaujolais nouveau, portant le baril symbolique qui annonce l'arrivée du Beaujolais nouveau.

Parmi les commentaires entendus durant la soirée *(«le vin fait parler», souligne Dennis Connelly)*: le Beaujolais nouveau était certainement meilleur cette année que l'année dernière.

«J'ai participé à la dégustation de vin à la régie des alcools il y a un mois», raconte Dennis Connelly. «On était une quinzaine. On était là pour choisir la marque de Beaujolais que la Régie achèterait cette année».

«Tout le monde s'est mis d'accord sur lequel était le meilleur. Lorsqu'on a regardé la marque et le prix par après, on s'est rendu compte que c'était aussi le moins cher!»

C'était la troisième année que le Centre culturel franco-manitobain organisait le festival du Beaujolais nouveau, un vin spécial qui est fait sans presser les raisins et qu'on boit quelques semaines seulement après la fermentation.

L.C.



Laurent GIMENEZ

Villages

Letellier sera, la semaine prochaine, le 21e village de la série. Avant lui ont défilé dans nos pages Saint-Laurent, Sainte-Rose, Laurier, Saint-Lazare, Sainte-Anne, Saint-Pierre, La Broquerie, Saint-Claude.

Également: Sainte-Agathe, Lourdes, Plage Albert, Somerset, Saint-Jean, Saint-Georges, Powerview, Pine Falls, Lorette, Saint-Malo, Saint-Adolphe et Saint-Léon.

VITE LU VITE SU

Letellier

Laval Cloutier, nouveau curé

L'abbé Laval Cloutier assume depuis quelques jours les fonctions de curé de la paroisse de Letellier.

L'abbé Cloutier, qui était vicaire à la paroisse Cathédrale depuis l'automne 1986, succède à l'abbé Gérard Toupin, décédé cet automne.

Notre-Dame-de-Lourdes

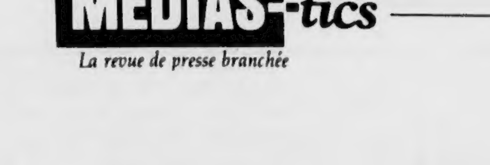
Informations demandées

Le comité du livre centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes s'intéresse présentement aux familles des colons qui habitaient le territoire avant l'arrivée de Dom Benoît le 14 mai 1891.

Il s'agit des colons suivants: Louis Moreau, Philippe Cardinal, François Lesage, Pierre Bazin, Etienne Reboul, Augustin Poiroux, Augustin Comte, Henri Vaillant, François Vigier, Jules Pilloud, Augustin Bonnefoy, Alexandre Tremblay, Théodore Weicker, Thomas Lacaille, Charles Toutant, Charles Lafrenière, Gédéon Lesage, Jean Blain, Michel Dudoué, Jean-Pierre Pantel, François Chaperon, Lucien Vigier, Azarie Rondeau, Augustin Rozière, Guillaume Trémorin, Henri Moreau, Cyprien Lafrenière, Antoine Dupasquier, Antoine Chabbert.

Toute personne qui aurait ou désirerait des informations au sujet de ces familles peut communiquer avec le comité des recherches sur les familles.

Le sous-comité du livre, section familles, est formé de Thérèse Bazin, Germaine Dansereau, Annette Le Néal et Eliette Muller. Huguette Vigier est la secrétaire du comité du livre centenaire.



Question d'honneur

Crosbie language remarks quoted incorrectly by CP

Canadian Press

ST. JOHN'S

The Canadian Press incorrectly quoted International Trade Minister John Crosbie when he insisted during a Conservative Party rally at Memorial University on Friday that a student address questions to him in English because he does not understand French.

The story quoted Mr. Crosbie as telling the student: "If you had any decency you wouldn't try to address me in French. I'm not going to apologize to anyone for not learning French."

In fact, Mr. Crosbie said: "If you had any manners you would try to address the question to me in English. This is a country where it's a great advantage to speak both English and French. I have never had the opportunity to get fluent in French. I'm not going to apologize to anyone for that. I'll do the best in the only language I know."

❑ **Pendant que les politiciens commencent à aligner leurs flûtes, il y a bien une couple de rédacteurs en chef de journaux qui doivent se demander si pour la prochaine campagne électorale fédérale, ils ne seraient pas mieux d'envoyer plus souvent leurs propres journalistes sur le terrain.**

On s'en souvient, au début de la campagne, plusieurs journaux avaient choisi de ne pas suivre pas à pas les vedettes politiques, préférant mettre l'accent sur les analyses plutôt que sur cette masse d'information éclatée, souvent sans forme, qui remplit les colonnes grises.

Bonne idée. Mais à une condition: que les journalistes chargés de couvrir les événements des agences de presse fassent une job sans faille. Ce qui n'est pas toujours possible, l'erreur étant proverbialement humaine.

A deux jours de la fin de la campagne électorale, le Globe and Mail, notre journal national, a malheureusement fait tout spécialement les frais d'une nouvelle mal transmise par la Presse canadienne, l'agence de presse nationale.

L'homme à la langue verte

Samedi 19 novembre, John Crosbie, dont la verve est, disons, parfois raz-de-maréesque,a eu les honneurs de la Quote of the Day. la citation attribuée au ministre terre-neuvien se lisait comme suit: «If you had any decency you wouldn't try to address me in French» (voir le petit encadré).

John Crosbie ayant un jour, en pleine campagne à la chefferie du parti conservateur, fait remarquer, en substance, que s'il ne parlait pas français, il n'avait aussi qu'une connaissance limitée d'autres langues ethniques. L'homme à la langue verte avait été noyé sous une volée de bois verts.

Le commentaire rapporté par la Presse canadienne semblait donc parfaitement plausible, sinon incroyablement indélicat (voire stupide) à deux jour d'une échéance électorale décisive.

Cette fois en tout cas, John Crosbie a été victime de son image de dinosaure. Car ce n'est pas du tout, mais alors pas du tout ce qu'il avait déclaré. Et il a fallu attendre lundi 21, jour d'élection, pour apprendre, dans un encadré, de la bouche du Globe and Mail : «Crosbie language remarks quoted incorrectly by CP». (voir encadré).

QUOTE OF THE DAY

"If you had any decency you wouldn't try to address me in French." — **John Crosbie** sees red when a student at a St. John's rally addresses him in the other official language, thundering: "I'm not going to apologize to anyone for not learning French." A4

Le minimum de décence journalistique aurait exigé que le journal offre une excuse au politicien dans le même souffle qu' il publiait le rectificatif de l'agence de presse.

Car si la Presse canadienne l'avait mal cité, malheureusement, le Globe avait répercuté la mauvaise citation de la manière la plus claironnante qui soit.

Le droit à l'erreur est permis, car il est vrai qu'il n'y a pas toujours moyen d'envoyer deux , trois journalistes couvrir le même événement pour limiter les gaffes toujours possibles.

En revanche, le devoir de rectification n'est pas une affaire de choix, mais une obligation, dont le Globe s'est acquittée.

Toutefois, la bienséance aurait exigée que ce rectificatif soit placé dans son contexte précis et que des excuses formelles soient faites. Question d'honneur.

❑ Bernard BOCQUEL

Saint-Pierre-Jolys

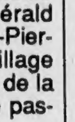
Feu vert pour le passage piétons

Un passage pour piétons avec des lumières clignotantes sera prochainement installé sur le 59 à la hauteur de l'école élémentaire de Saint-Pierre-Jolys.

La demande, présentée à plusieurs reprises par la commission scolaire de la Rouge et par le village de Saint-Pierre-Jolys, a finalement été acceptée par le ministère de la Voirie qui avait précédemment refusé.

Une demande a également été faite pour l'installation d'un même passage pour piétons au coin de la route 59 et de la rue Jolys, c'est-à-dire près du manoir et du bureau de poste. Gérald Fontaine, le maire de Saint-Pierre-Jolys, précise que le village continuera d'insister auprès de la province pour obtenir ce 2e passage.

L.G



L'an III d'Entreprise Saint-Boniface

370 000$ pour le vieux Saint-Boniface

L'an III d'Entreprise Saint-Boniface est assuré. Le gouvernement fédéral a accordé à cette société de développement économique 370 000$ pour l'année à venir.

Des 370 000$ accordés par le ministère d'Emploi et Immigration le 15 novembre, 150 000$ sont destinés au fonctionnment d'Entreprise Saint-Boniface. Les autres 220 000$ sont mis à la disposition d'Entreprise Saint-Boniface pour investir dans des entreprises de Saint-Boniface.

Entreprise Saint-Boniface, un organisme à but non lucratif offre, essentiellement deux genres d'aide aux entrepreneurs, explique Régis Gosselin, directeur général d'Entreprise Saint-Boniface.

«Le premier volet, c'est du côté aide technique. On aide l'entrepreneur à préparer un plan d'affaire, une étude de faisabilité, ou une étude du marché s'il y a lieu».

«Le deuxième volet, c'est au niveau de l'aide financière. On peut, soit prêter de l'argent à une entreprise, soit prendre de l'équité dans l'entreprise en achetant des actions».

Depuis les deux ans qu'existe Entreprise Saint-Boniface *(elle portait le nom de Société CLÉ Saint-Boniface durant sa première année de fonctionnement)*, 11 commerces bonifaciens ont reçu de l'aide financière.

D'octobre 1987 à octobre 1988, Entreprise Saint-Boniface a utilisé ses fonds d'investissement pour aider des entreprises à créer 23 emplois. Les fonds de placement ont également incité

Entreprise Saint-Boniface est géré par un conseil d'administration de 12 personnes nommées par six organismes(1) de la région de Saint-Boniface.

Lucien CHAPUT

(1) L'exécutif d'Entreprise Saint-Boniface est composé de: Raymond Simard (président); *Claudette Toupin* (vice-présidente); *Robin Wiens* (secrétaire) *et Roger Robidoux* (trésorier).

Les autres membres du conseil sont: Richard Chartier, Ron Cloutier, Guy de Margerie, Guy Jourdain, Robert Lafrenière, René Robidoux, et Maurice Smith. Un poste de conseiller est libre.

Les six organismes-membres sont: la Société franco-manitobaine, l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, l'Association des commerçants du Vieux Saint-Boniface, l'Association des commerçants de Norwood, la Caisse populaire de Saint-Boniface; et le Collège de Saint-Boniface.



photo: Lucien Chaput

Johanne Couture et et Régis Gosselin assurent le fonctionnement du bureau d'Entreprise Saint-Boniface.

Province

Un nouveau défi pour Michel Lagacé

Après avoir été son propre patron, peut-on songer à retourner à la fonction publique? Pour Michel Lagacé, la réponse semble être un oui catégorique.

Il n'y a pas de doute. Michel Lagacé, travailleur à son compte depuis huit ans, voit son nouveau poste comme haut fonctionnaire au Secrétariat d'État comme un vrai défi.

Le fait qu'il a accepté le poste de directeur régional du Secrétariat d'État au Manitoba a pu surprendre celles et ceux qui ne le connaissent pas, concède celui qui est né à Saint-Norbert en 1944.

Ontario et Ottawa

«J'ai déjà été haut fonctionnaire en Ontario, comme conseiller en politique sociale pour le bureau du premier ministre ontarien», souligne le détenteur d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université du Manitoba. «D'ailleurs, j'ai commencé ma carrière à Ottawa avec Statistiques Canada».

En tant que fondateur et propriétaire de CERECO, une société de consultation, Michel Lagacé a réalisé, depuis 1980, un bon nombres d'études sur la gestion et le marketing, et sur l'évaluation de programmes et de politiques qui touchent les minorités de langue officielle au Canada.

photo: Lucien Chaput

Michel Lagacé, président sortant de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, diplômé en musique de l'Université de Toronto, nouveau directeur régional du Secrétariat d'État pour la région du Manitoba.

Comme directeur régional du Secrétarait d'État, l'ancien président de Presse-Ouest Limitée *(la société éditrice de La Liberté)* sera responsable de tous les programmes de ce ministère fédéral au Manitoba. Il y a, entre autres, le bureau fédéral de traduction, les programmes destinés aux langues officielles, et les programmes destinés au multiculturalisme.

Michel Lagacé succède à Roger Collet qui avait quitté le Secrétariat d'État l'été dernier pour accepter un poste au ministère des Communications.

Raymond Arcand du bureau fédéral de traduction avait assuré l'intérim. Le nouveau directeur régional entre en fonction le 3 janvier 1989.

L.C.

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

Des tricots pour les bébés

Les tricots, les mitaines et les gilets en laine risquent fort de s'amasser devant le narthex de la Cathédrale de Saint-Boniface le 3 et le 4 décembre.

Ces deux jours-là, après les messes, les membres du groupe pro-vie de la Cathédrale viendront récolter le fruit du projet tricot qu'ils ont lancé au mois de septembre. On avait alors demandé aux paroissiens de tricoter ou crocheter toutes sortes de vêtements pour des enfants de moins de 2 ans.

Les personnes qui ne font pas de tricot mais qui veulent participer sont invitées à faire des dons ou à donner des couches, du linge, ou tout autre article pouvant servir à un bébé.

Le tout sera distribué dans diverses cliniques comme Villa Rosa, la clinique Youville, Pregnancy distress, etc. Une opération «collecte pour bébés» avait déjà eu lieu en juin et avait permis de recueillir toutes sortes d'objets utiles comme des vêtements, une chaise pour bébé, un carrosse, etc.

L.G

Les citoyens ont une arme supplémentaire

Le recours contre les abus de la GRC

Quand il vous colle une contravention pour excès de vitesse sur la 59, le gars de la Gendarmerie Royale du Canada fait sa job. Rien à redire. Mais si jamais vous trouvez qu'il abuse de ses pouvoirs, voici la route à suivre.

Vous pouvez vous adresser à la toute nouvelle Commission des plaintes du public contre la GRC. Cette Commission a été mise sur pied pour examiner d'une manière indépendante des plaintes contre la Gendarmerie Royale.

Chaque année au pays, environ 2 500 plaintes sont portées contre un des 17 000 membres de la police fédérale. Un nombre plutôt faible, quand on sait que la GRC a 3 millions de contacts avec le public par an.

Fernand Simard, le vice-président de la Commission des plaintes, est le premier à souligner que les policiers fédéraux font du bon boulot. "La GRC a une excellente réputation. Et la Commission des plaintes est une façon d'assurer que la GRC reste une des meilleures polices au monde".

Pour lui, la Commission des plaintes est une "soupape de sécurité pour empêcher les abus. La Commission forcera la GRC a être plus prudente dans ses actions, sa manière d'agir", précise Fernand Simard.

Et il ajoute: "Je dois dire qu'au début, il y a eu certaines réticences au sein de la GRC face à la Commission des plaintes. Surtout parce que le président de la Commission a le pouvoir de faire une enquête, même s'il n'a pas reçu de plainte formelle".

Mais il faut bien noter que si la Commission des plaintes a de larges pouvoirs d'enquête, elle ne peut en définitive que présenter des recommandations.

On peut toutefois penser que la Gendarmerie Royale collaborera sans problème avec la Commission des plaintes, ne serait-ce que pour éviter toute publicité négative.

Le gros défi: la crédibilité

Est-il déjà possible de prévoir l'impact que la Commission des plaintes va avoir? Fernand Simard n'est pas en mesure d'offrir une réponse précise :"On ne sait pas ce que sera l'effet. On s'attend cependant à une montée progressive des plaintes au fur et à mesure que la Commission sera connue. Ensuite on prévoit une stabilisation d'ici deux ans".

"En tout cas, le gros défi et le mot d'ordre de la Commission, c'est de garder notre crédibilité intacte au yeux du public comme aux yeux de la GRC".

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Le vice-président de la nouvelle Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie Royale du Canada, Fernand Simard. 13 civils pour prévenir les abus de pouvoir des policiers fédéraux.

Comment porter plainte

Comment faut-il faire pour se plaindre contre un policier de la Gendarmerie Royale du Canada?

Tout d'abord, il faut bien comprendre que la plainte doit porter sur la conduite du policier dans l'exercice de ses fonctions. Ou, s'il est en civil, s'il vous lance une menace du genre: *"Attends, mon chum, on se retrouvera quelque part sur la Transcanadienne!"*.

Si vous estimez avoir un motif valable (abus de pouvoir, utilisation excessive de la force), vous adressez votre plainte soit:

- au commandant de la GRC au Manitoba
- à la Commission des plaintes du public (1-(800)-267-6637)
- au Procureur général de la province

Votre plainte fera alors l'objet d'une enquête de la GRC, qui doit vous remettre un rapport dans les 45 jours. Si vous n'êtes pas satisfait des conclusions, la Commission des plaintes prend l'affaire en main. La Commission a des pouvoirs d'enquête et peut aller jusqu'à décider de tenir des audiences publiques.

B.B.

Alain Piché succède à Alvin Gervais

Le père Alain Piché, o.m.i. est le nouveau provincial des Oblats du Manitoba. Il succède au père Alvin Gervais qui occupait ce poste depuis 1982.

Originaire de Gravelbourg en Saskatchewan, le nouveau provincial concède qu'en entrant en fonction son «souci majeur est de faire face aux défis pastoraux créés par l'âge avancé des Oblats et le nombre restreint de nouvelles recrues».

«Notre approche pastorale a déjà commencé à changer», a souligné celui qui était chapelain à l'Hôpital général de la Miséricorde à Winnipeg depuis sept ans.

«Nous consacrons beaucoup d'énergie à la formation de laïcs qui pourront exercer leur rôle de leadership dans l'Église. Nous serons peut-être forcés de laisser des postes mais nous n'abandonnerons pas les gens».

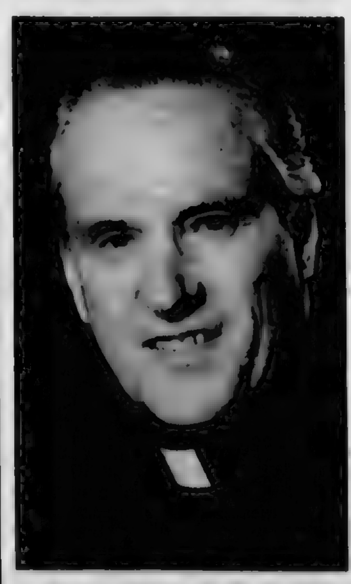
29 novembre

La province oblates du Manitoba compte 130 prêtres et frères dont la plupart sont au Manitoba et dans la Baie d'Hudson des Territoires du Nord-Ouest. L'âge moyen des Oblats au Manitoba est de 67 ans.

Le nouveau provincial entre en fonction le 29 novembre 1988. Il sera appuyé dans ses fonctions par le conseil provincial composé des prêtres-oblats suivants: Jean-Paul Isabelle, Bernard Pinet, Laurent Alarie, Denys Ruest et Armand Le Gal.

Un autre conseiller et le trésorier provincial seront nommés sous peu. Le père Piché et son conseil sont nommés par le Supérieur général des Oblats à Rome pour un mandat de trois ans.

Lucien CHAPUT



Le père Alain Piché, o.m.i., le nouveau provincial des Oblats du Manitoba. «Nous n'abandonnerons pas les gens...»

Henri Hamonic est entré dans la légende

Le Vieux jouera jusqu'à 50 ans

«Je me souviens à nos débuts, on jouait dehors, et le village se vidait pour venir nous voir», note Henri Hamonic. «Oui, ajoute sa femme Madeleine, dans la neige en talons hauts!»

Les Warriors de Saint-Malo, qui fêtent cette année leur 25e anniversaire dans la ligue Hanover-Taché, ont vraiment eu 25 ans de support solide de leurs partisans, souligne Henri Hamonic, qui a joué avec l'équipe de 1961 à 1971 et qui a occupé presque toutes les fonctions administratives depuis.

Avec les années, Henri Hamonic s'est rendu compte que si ce n'était pas de Saint-Malo, c'est possible que d'autres équipes n'auraient pas pu survivre. «Nos partisanj nous suivaient partout!», lance-t-il.

L'équipe malouine s'est jointe à la ligue Hanover-Taché (*HTHL*) au début de la saison 1963-64.

Henri Hamonic et Louis Gosselin (*qui sortaient du Collège d'Otterburne*) et Wilfrid Gosselin (*qui était au Collège de Saint-Boniface*) avaient fondé l'équipe des Warriors deux ans auparavant, en 1961. Au moment de son entrée dans la HTHL, l'équipe avait joué des parties hors saison et une année dans la ligue Challenge Cup.

«Quand on est entré dans la ligue, nous trois: moi, Louis et Wilfrid Gosselin étions les seuls à avoir joué du hockey organisé au collège», poursuit Henri Hamonic.

«Dans les premières années, on se faisait *mopper*. Si la partie ne finissait pas en blanchissage contre nous, nos fans étaient contents! On savait, par contre, qu'à la longue, on aurait une bonne équipe.»

Statistiques à l'appui, Saint-Malo a connu de très bonnes équipes depuis la fin des années 60 et demeure aujourd'hui une des équipes à vaincre dans la ligue.

L'équipe a produit des joueurs de calibre, dont Arthur Coulombe, Henri Coulombe et, bien sûr, Richmond Gosselin qui joue aujourd'hui avec les anciens de la Ligue nationale dont fait partie Steve Shutt.

«Il y a eu tant d'années mémorables: entre autres, la saison 1972-73, où les Warriors n'ont pas perdu un seul match, ni dans la saison régulière ni dans les éliminatoires. J'ai passé de beaux hivers avec cette équipe-là.»

Henri Hamonic n'a pas arrêté de passer des beaux hivers parce que, dans les dernières années, il a aidé à fonder une équipe pour les joueurs de 35 ans et plus.

«Je joue encore dans cette équipe, indique le hockeyeur de 45 ans, né à Larochelle au Manitoba. Ils m'appellent *Le Vieux*. Je leur dis toujours que si Gordie Howe a joué jusqu'à l'âge de 52 ans, moi, je peux bien jouer jusqu'à l'âge de 50 ans!»

Daniel TOUGAS



photo: Daniel Tougas

«Le vert des chandails de l'équipe des Warriors vient du Collège d'Otterburne. Le vert, c'est l'espérance, souligne l'un des fondateurs de l'équipe de Saint-Malo, Henri Hamonic. Aussi, au Collège, les équipes portaient deux différentes couleurs: le vert ou le jaune. Et c'est avec le vert que Louis Gosselin et moi avions eu le plus de succès dans les sports.»

Rémillard et Marion

Pendant ses années avec les Warriors de Saint-Malo, d'abord comme joueur, ensuite comme administrateur, Henri Hamonic a vu beaucoup de choses.

Le Malouin, le sourire aux lèvres, a partagé avec La Liberté quelques moments moins glorieux dans l'histoire des Warriors.

«Une année, avant qu'on entre dans la ligue Hanover-Taché, vers 61-62, un de nos joueurs, Bernard Rémillard, avait la vue faible», se souvient Henri Hamonic.

«Je me rappelle une partie, il y avait un morceau de tape noir sur la glace. Bernard Rémillard, avec une détermination surprenante, est parti à pleine vitesse avec la boule comme si c'était la rondelle!»

«Une autre année, il y avait une pénalité à retardement et notre gardien de but était parti au banc pour qu'on puisse mettre six joueurs sur la glace.»

«Denis Marion a voulu faire une passe à la défense et il a fini par lancé la rondelle dans notre filet désert! Il a compté contre sa propre équipe.»

D.T.

Le coupon d'abonnement est à la 3.

Un entretien avec Arthur Coulombe, Warriors de Saint-Malo



Les joueurs d'aujourd'hui sont bien meilleurs

Dans un village comme Saint-Malo où le hockey est vital, ce n'est pas étonnant qu'un jeune comme Arthur Coulombe se soit joint à l'équipe des Warriors à l'âge de 14 ans.

Nous avons rencontré le hockeyeur dans son village natal où il est assistant dans l'école de hockey fondée par son ancien co-équipier, Richmond Gosselin.

Est-ce que tu comptes jouer cette année avec les Warriors?

«Je vais jouer à temps partiel, ça sera ma première année comme joueur-entraîneur, indique celui qui est devenu un Warrior en 1970-71. Je veux ralentir un peu. J'ai 32 ans. Mes os commencent à faire mal.»

Quels souvenirs gardes-tu des Warriors de ta jeunesse?

«Je me rappelle quand j'étais jeune, Saint-Malo perdait souvent. Mon frère Henri jouait, donc je m'en souviens assez bien.»

«Maintenant, ça a changé: les Warriors gagnent beaucoup plus, souligne le centre dont les joueurs préférés de la LNH étaient Jean Béliveau et plus tard, Wayne Gretzky. Mais je suis content que les joueurs ont persévéré dans les années dures. Ces années nous ont motivés à faire mieux.»

Le hockey a-t-il changé beaucoup depuis tes débuts dans la HTHL?

«Je pense qu'avant les équipes avaient plus souvent deux bons joueurs et c'est ceux-là qui faisaient l'équipe. Aujourd'hui, c'est plus équilibré. Les équipes ont deux bonnes lignes.»

La qualité du jeu est-elle la même?

«Je pense que les joueurs d'aujourd'hui sont bien meilleurs. Mais il faut savoir que l'équipement est meilleur, l'entraînement est meilleur et les joueurs ont plus de temps libre pour jouer.»

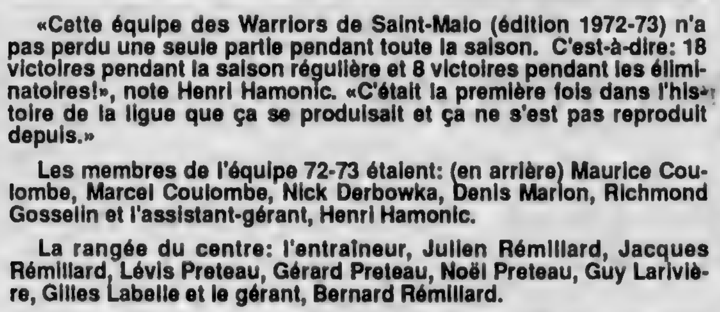
Quels seraient les moments les plus mémorables de ta carrière?

«On a toujours rivalisé avec Saint-Pierre parce que c'était un village très proche. Et aussi avec Sainte-Anne, parce qu'ils étaient forts. Un des moments mémorables pour moi, c'était quand on a battu Sainte-Anne 4 parties de file dans les finales, il y a quelques années.»

«C'était spécial parce qu'il y avait beaucoup de jeunes dans l'équipe qui n'avaient jamais gagné. Les voir réagir à la victoire, c'était quelque chose.»

«Un autre moment mémorable était quand les Huskies de Steinbach, dont je faisais partie, ont remporté la coupe Allen en 78-79», note celui qui a joué dans la Cash League pendant une demi-douzaine d'années.

Daniel TOUGAS



«Cette équipe des Warriors de Saint-Malo (édition 1972-73) n'a pas perdu une seule partie pendant toute la saison. C'est-à-dire: 18 victoires pendant la saison régulière et 8 victoires pendant les éliminatoires!», note Henri Hamonic. «C'était la première fois dans l'histoire de la ligue que ça se produisait et ça ne s'est pas reproduit depuis.»

Les membres de l'équipe 72-73 étaient: (en arrière) Maurice Coulombe, Marcel Coulombe, Nick Derbowka, Denis Marion, Richmond Gosselin et l'assistant-gérant, Henri Hamonic.

La rangée du centre: l'entraîneur, Julien Rémillard, Jacques Rémillard, Lévis Preteau, Gérard Preteau, Noël Preteau, Guy Larivière, Gilles Labelle et le gérant, Bernard Rémillard.

En avant: René Lafournaise, Henri Coulombe, Martial Lafantaisie, Raymond Marion et Réal Trudel.



photo Daniel Tougas

À 32 ans, Arthur Coulombe partage son temps libre entre les Warriors de Saint-Malo et la nouvelle école de hockey qu'il a commencé avec Richmond Gosselin.

«Les jeunes à l'école de hockey s'intéressent aux Warriors. Aujourd'hui, c'est une équipe gagnante et ils aspirent à jouer pour eux. Ils ont tous leur petit chandail vert et blanc. Nos étudiants sont souvent les enfants d'anciens joueurs des Warriors et ils se souviennent que Papa jouait pour Saint-Malo.»

Les vérités d'Arthur

Nous avons demandé à Arthur Coulombe de décrire en deux ou trois mots les autres équipes de la HTHL. Voici ses réponses.

Sainte-Anne: une équipe forte, bien équilibrée; ils savent comment gagner.

Saint-Malo: une équipe petite, très vite, et qui a beaucoup d'esprit.

Grunthal: une équipe qui aime intimider; très robuste; si tu patines avec la tête entre le jambes, ils vont te le faire payer!

Steinbach: 4 ou 5 bons joueurs; pas aussi bien équilibrée que Sainte-Anne; il y a quand même de la finesse dans leur jeu.

La Broquerie: beaucoup de talent; des bons leaders; ils ont des jeunes qui sont bien entraînés qui vont être bon plus tard.

Landmark: une défense très forte; bon gardien de but: une équipe forte pendant l'année, moins bonne pendant les éliminatoires.

Saint-Adolphe/Niverville: une équipe nouvelle, beaucoup de joueurs de Saint-Adolphe; des bons compteurs, une équipe généralement agressive; s'ils se mettent ensemble, ils vont être dangereux, mais pour le moment, la cohésion manque.

Mitchell: une équipe très jeune, qui manque d'expérience.

Lorette: c'est dur à dire, c'est une équipe semblable à Saint-Adolphe/Niverville: des bons joueurs, beaucoup de potentiel, mais il y a un manque de cohésion.

Saint-Pierre: une équipe assez jeune; Robert Rioux et Barry Rochon vont revenir des Juniors et ça les aidera cette année; je pense que cette saison, ils risquent d'être dangereux.

LA LIBERTÉ

le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Chaque semaine, La Liberté vous présente l'actualité manitobaine avec la garantie que

Vous ne le lirez pas ailleurs.





«Les politiciens, quand on les coupe, ils saignent!»

Le premier ministre du Manitoba, **Gary Filmon**, a confié cet été à La Liberté qu'il avait vu toutes les caricatures de Cayouche à son sujet dès leur parution.

Vous rencontrez chaque semaine dans La Liberté des personnalités qui font l'actualité ou qui ont marqué à leur façon l'histoire du Manitoba.

les Créatifs



«Il se publie 55 000 titres en France chaque année. Il y a donc une chance sur 55 000 que ça marche!»

Ronald Lavallée a commenté dans La Liberté les chances de succès de son roman *Tchipayuk* un an avant qu'il soit publié par la grande maison d'édition française Albin Michel.

L'écrivain Ronald Lavallée, le groupe Hart-Rouge: vous avez été les premiers à les découvrir grâce à La Liberté. Chaque semaine, les pages culturelles vous présentent les événements clé de la scène culturelle manitobaine.

les Villages



«Quand j'étais jeune, après la messe, on entendait les gens parler en saulteux ou en breton. Aujourd'hui, c'est bien fini».

Comme des dizaines d'autres Manitobain(e)s depuis 9 mois, Romuald Perrault, de **Saint-Laurent**, a expliqué à Laurent Gimenez pourquoi son village est unique.

La tournée des villages manitobains va se poursuivre au même rythme dans les mois à venir. La Liberté a déjà visité: ***Sainte-Rose-du-Lac, Laurier, Saint-Lazare, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Pierre-Jolys, La Broquerie, Sainte-Agathe, Notre-Dame-de-Lourdes, Plage Albert, Somerset, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Georges, Powerview, Pine Falls, Lorette, Saint-Malo et Saint-Claude.***

ABONNE-TOI!

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________

______________ Code postal ______

Un an (41¢ le numéro) 21$ ☐

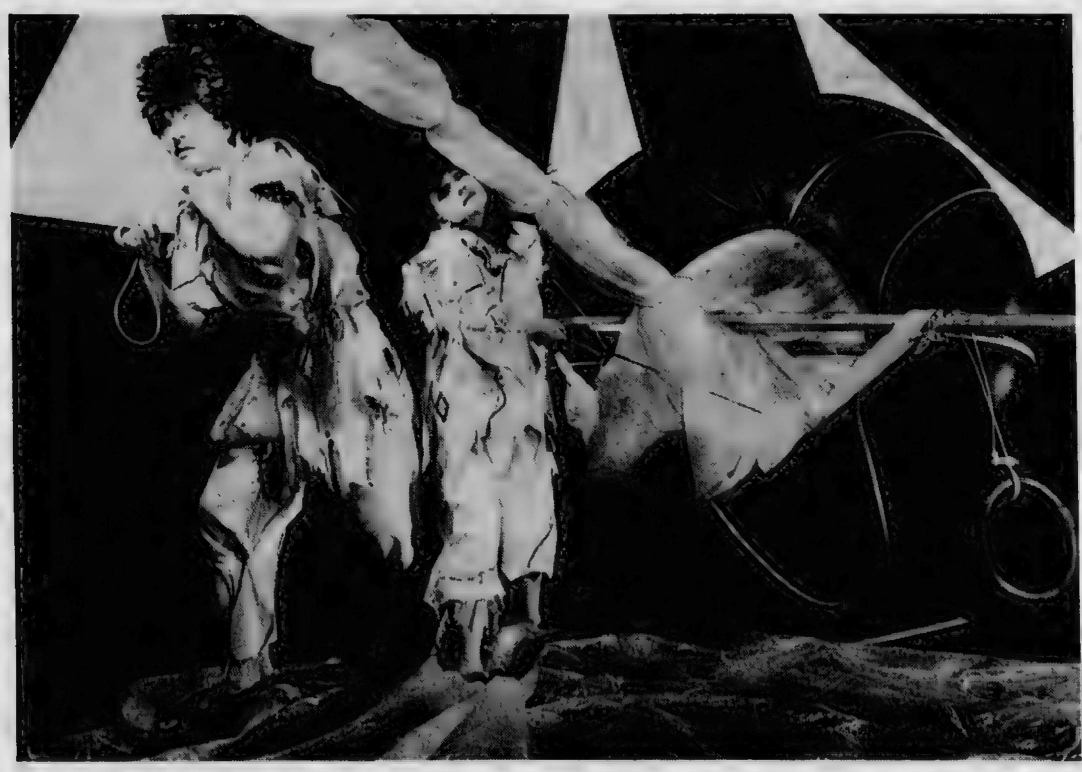
Deux ans (32¢ le numéro) 39$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté

Adressez votre enveloppe à La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Vous ne le lirez pas ailleurs.

Le culturel



Gabriel *(Daniel Meilleur)* et Violette *(Monique Rioux)* du Théâtre de la Marmaille dans Clairière, une pièce pour enfants et adultes voyants et non-voyants. Au sujet du choix des thèmes: «On essaie d'ouvrir les enfants à certaines questions. On essaye de les ouvrir au niveau de l'imaginaire».

La raison du succès du Théâtre de la Marmaille

Pas prendre les enfants pour des nonos

Il n'y a pas de recette miracle pour faire du bon théâtre pour enfants, affirme Monique Rioux, co-fondatrice du Théâtre de la Marmaille.

Et même si cette recette miracle existait, elle ne figurerait pas dans les livres de la troupe québécoise qui a amorcé tout un mouvement de théâtre pour enfants il y a 16 ans.

«On ne monte jamais un spectacle accessible aux enfants seulement», affirme celle qui contribue à tous les niveaux de la production d'une pièce. «Ce serait un ghetto pour nous. Il faut que ça plaise aux enfants et aux adultes».

«Si c'est une pièce uniquement pour les enfants, ça risquerait d'être du sous-théâtre. Les jeunes le sentent quand tu les prends pour des bébés».

S'il y a eu une évolution positive dans le domaine du théâtre pour enfants, c'est qu'aujourd'hui, «on les prend moins pour des nonos», affirme Monique Rioux.

«Il y a 16 ans, lorsqu'on a commencé le Théâtre de la Marmaille, le jeune de 10 ans trouvait que le théâtre pour enfants, c'était bébé. Vers 10 ans, un enfant est fasciné par le côté réaliste».

«On a fait beaucoup de travail avec des enfants pour comprendre l'imaginaire de l'enfant», raconte Monique Rioux. «On a jumelé un enfant avec un comédien de la Marmaille et on a laissé l'enfant créer. Les scénarios proposés par les enfants, c'était dramatique!»

«Malgré le fait que les enfants de milieux défavorisés proposaient des scénarios plus fantaisistes que ceux des enfants de milieux favorisés, on s'est rendu compte que tous les enfants avaient besoin de parler de choses réelles.»

«Ils ont besoin de parler de choses qui les touchent. Et ils sont capables de le prendre. Trop souvent, on sous estime, à tort, les enfants».

Lucien CHAPUT

Faire travailler tous les sens

Les jeunes, ce sont les adultes de demain. Autant les habituer à sortir voir une pièce maintenant, affirme Monique Rioux, fondatrice du Théâtre de la Marmaille. Et pourquoi pas choisir Clairière.

Clairière, un spectacle conçu pour non-voyants et voyants, raconte l'histoire de deux enfants, Violette et Gabriel, qui veulent retrouver la mer pour remettre à l'eau un bateau mystérieusement échoué en plein coeur d'une forêt.

Les personnes qui voient très peu peuvent tout de même percevoir le brillant, le noir et le blanc, souligne la co-directrice de la Marmaille. Les costumes et décors de Clairière tiennent compte de ce fait.

Les spectacteurs sont encouragés à porter des lunettes avec des brillants pour simuler la réalité visuelle des non-voyants, ajoute Monique Rioux. «On veut faire travailler d'autres sens que la vue».

Clairière du Théâtre de la Marmaille, au Centre national de recherches (angle Ellice et Balmoral), vendredi 25 novembre à 19h; samedi 26 et dimanche 27 novembre à 13h et 16h. Billets: 947-0394. Présentation en anglais seulement à ces dates.

Livres

Sous le soleil de l'Ouest

La maison d'édition franco-manitobaine fondée par Annette Saint-Pierre et Georges Damphousse fait travailler les presses à pleine vapeur ces derniers temps. Un autre livre sera lancé le dimanche 4 décembre.

Intitulé Sous le soleil de l'Ouest, le dernier-né des Éditions des Plaines est un recueil de nouvelles de 13 écrivain(e)s de l'Ouest canadien.

Parmi les treize: François Lentz, Elisabeth Maguet, Paul-François Sylvestre, Tatiana Arcand, Simon Boivin et Geneviève Montcombroux.

La couverture du bouquin, signée Réal Bérard, est un délice.

Le lancement de Sous le soleil de l'Ouest des Éditions des Plaines a lieu au Café-jardin du Centre culturel franco-manitobain le dimanche 4 décembre de 16h à 18h.



La couverture du livre intitulé Sous le soleil de l'Ouest, une création signée Réal Bérard.



Les successeurs de Mickey Mouse

Ducky (à gauche) rencontre Littlefoot dans la toute dernière collaboration de Steven Spielberg et George Lucas: *The Land Before Time*. Sous la direction de Don Bluth (*An American Tale*, la souris qui émigre aux States), *The Land Before Time* est un film d'animation pour toute la famille. Le film est dans les salles de cinéma winnipégoises depuis le 18 novembre de l'année du 60e anniversaire de Mickey Mouse.



Monique Leyrac. Paris-Berlin «n'est pas un spectacle didactique, mais de divertissement. Il fait appel un peu plus à l'intelligence que d'autres spectacles musicaux. Par contre, il y a beaucoup d'émotions».

Paris-Berlin au Cercle Molière

Monique Leyrac: hier et aujourd'hui

Si Monique Leyrac était écrivaine, elle se spécialiserait sans doute dans le roman historique. Le genre d'oeuvre qui redonne vie à un personnage, à une époque, en captant son âme, ses émotions, ses tripes.

«Ça a commencé en 1974 avec un spectacle au sujet du poète Émile Nelligan», raconte la comédienne québécoise qui présente Paris-Berlin au Cercle Molière durant la prochaine semaine.

«Je voulais sortir d'un moule, celui des artistes dits de variété qui sont esclaves de l'industrie du disque. Qui sont obligés d'enregistrer, à chaque année, non seulement un disque, mais un hit».

«Moi, je viens du théâtre. J'ai passé à la chanson par hasard. Mon succès comme chanteuse est arrivé comme un délire. Je me suis sentie prise dans cet engrenage de l'industrie du disque. Et je me suis dit: je ne ferai plus cela».

D'un projet inspiré en premier temps de trois pièces musicales composées par André Gagnon, le spectacle de Nelligan a pris forme.

«La poésie, c'était pas évident en 1974», précise Monique Leyrac. «Je pensais que le spectacle aurait duré 15 jours. Mais ça a duré des mois».

L'auditoire n'écoutait pas...

Au fil des années, Monique Leyrac s'est bâti un répertoire de spectacles et de pièces de théâtre pour une personne, dont sa toute dernière Paris-Berlin.

Comment choisit-elle les thèmes de ses créations? «Je ne les force pas. Ils viennent tout seuls», répond celle qui a joué dans l'émission télévisée Des dames du coeur pendant deux ans.

Ce qui a fasciné l'artiste au sujet de l'époque d'avant guerre, c'était:«pourquoi durant cette période-là, n'y avait-il pas de poètes qui disaient méfiez-vous, ça va finir en guerre?».

La réponse, c'était qu'il y en avait: Brecht en Allemagne, Prévert en France. Mais l'auditoire n'écoutait pas.

«On peut faire des analogies avec la période d'aujourd'hui et celle de l'avant-guerre. C'était une époque où il y avait une grande pauvreté à l'intérieur d'une grande richesse...»

«Je ne dis pas que ça va finir en guerre», ajoute Monique Leyrac. «Mais on peut s'interroger sur certaines questions.»

L.C.

Paris-Berlin de Monique Leyrac, accompagnée au piano par Yvan Ouellette, présentée par le Cercle Molière, à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, du 25 novembre au 3 décembre. Renseignements: 233-8053.

Juste pour dire que...

Finalement une anthologie musicale

Ron Lamoureux est catégorique. Juste pour dire, le premier disque compact de l'étiquette Disque Boulevard, vaut vraiment la peine d'être acheté.

Pourquoi? «Ce sont des chansons bien connues qui ne sont plus disponibles. Et côté qualité d'enregistrement, c'est le meilleur produit qu'on pourra jamais avoir».

Le disque compact est le premier projet de la Société des Communications du Manitoba, un organisme à but non lucratif qui fait la promotion de productions dans le domaine de l'audio-visuel.

Juste pour dire, chansons et musique d'artistes manitobains, 1975-1985 porte bien son nom. C'est une anthologie musicale de 19 chansons d'artistes d'ici. L'étiquette Disque Boulevard a été créée par la Société des communications du Manitoba.

Les artistes retenus pour ce premier disque compact sont: Gerry et Ziz, Daniel Lavoie, Folle Avoine, LaRoche, Soleil, Gilberte Bohémier, Norman Dugas, Maurice Paquin, Pierre Guérin et Patrice Boulianne.

«L'un des problèmes qu'on a eus lorsqu'on a commencé le projet, c'était de trouver les enregistrements originaux préparés dans le studio», explique Ron Lamoureux qui est allé à Montréal pour transférer la musique d'un ruban magnétique sur un support digital.

«En passant au digital, on a pu éliminer les bruits du ruban sonore. Maintenant le son est pas mal incroyable!»

Le disque compact a été tiré à 1 000 exemplaires. Il sera lancé officiellement le 28 novembre au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. Il est aussi disponible en cassette. Le disque compact et la cassette seront en vente chez les disquaires winnipégois à partir du 29 novembre.

L.C.



Pierrette LaRoche (*à gauche*) et son frère Christian (*au centre*). Deux chansons de l'ancien groupe ont été incluses sur le disque compact Juste pour dire.

Chanter Noël à pleins poumons



En tant que spectateurs, on est chanceux. On doit seulement réserver nos billets quelques semaines d'avance. Pour les artistes, c'est une toute autre histoire.

La chorale des Intrépides sera encore au rendez-vous de Noël cette année. A chaque jeudi soir, on peut les trouver au Centre culturel franco-manitobain en répétition.

C'est tout un concert qui sera présenté à la Cathédrale de Saint-Boniface le 11 décembre, affirme Cyril Parent, le président des Intrépides.

En plus de la chorale sous la direction de l'abbé Jean-Louis Caron, les Intrépides ont invités la chorale de l'école Taché et une troupe de danse de Saint-Boniface (les 8 à 12 ans).

Les travailleurs de l'Atelier Rivière-Rouge de Saint-Malo seront également sur scène, représentant une crèche vivante. Le pianiste Claude Mousseau, le guitariste Mario Giroux et la claveciniste Renée De Moissac appuyeront les voix de la chorale.

***Le concert de Noël** 1988 de la Chorale des Intrépides, à la Cathédrale de Saint-Boniface, le dimanche 11 décembre à 15 h. Billets disponibles au Centre culturel franco-manitobain ou auprès des membres des Intrépides.*

Les Winnipeg Singers

Minuit chrétien...

La chorale des Intrépides en après-midi. Les Winnipeg Singers en soirée. Celles et ceux qui adorent les cantiques de Noël, seront bien servis le 11 décembre.

O Holy Night des Winnipeg Singers, à la Crescent-Fort Rouge United Church (angle Nassau et Wardlaw), le dimanche 11 décembre à 20 h. Billets: guichets BASS et à la porte.

photo: Lucien Chaput

Hélène Kurtis: last call!

Il vous reste quelques jours seulement pour voir Hélène Kurtis-Salon de beauté d'Hélène Pelletier à la Galerie I et les Oeuvres récentes de Noëlla Muruvé à la Galerie II du Centre culturel franco-manitobain. Les deux expositions se terminent le 27 novembre.

À partir du 30 novembre, les oeuvres de Ken Lulewich occuperont les deux galeries du CCFM. Le vernissage de cette exposition intitulée Réapparitions/Recurring Themes a lieu le 30 novembre de 20h à 22h.

La quinzaine culturelle du Collège de Saint-Boniface

Constantin à la loupe

Le 5 décembre, jour pour jour, c'est le 60e anniversaire de l'attribution du prix Goncourt à Maurice Constantin-Weyer pour son roman *Un homme se penche sur son passé*, dont l'action se déroule dans l'Ouest canadien au début du XXe siècle.

Pour souligner l'occasion, et pour mieux faire connaître ce romancier français qui a vecu à Saint-Claude au Manitoba de 1904 à 1914, le Collège universitaire de Saint-Boniface organise toute une semaine de manifestations.



«J'habitais alors une maison de troncs d'arbres équarris, dressée à la lisière d'un bois dans ce Manitoba...» a écrit en 1927 Maurice Constantin-Weyer. Le récipiendaire du prestigieux prix Goncourt était aussi un peintre amateur. Ci-haut un dessin à l'encre signé Maurice Constantin-Weyer, Saint-Claudien de 1904 à 1914. Des aquarelles de l'auteur figurent dans l'exposition organisée par André Fauchon et Lise Gaboury-Diallo, les responsables de la quinzaine culturelle dédiée à Maurice Constantin-Weyer au Collège de Saint-Boniface.

Se penche

Le 28 novembre, c'est l'ouverture officielle de la quinzaine littéraire et le vernissage de l'exposition. L'exposition qui comprend les livres de Constantin-Weyer, de la correspondance, des photos, des toiles *(il était aussi bien peintre qu'écrivain)*, se poursuit jusqu'au 11 décembre. *(Salle 1145 du Collège de Saint-Boniface).*

Le 1er décembre, c'est la projection du film *Un homme se penche sur son passé*, basé sur le roman du même nom, tourné en 1958. *(Salle Martial-Caron, à 20h).*

Le 2 décembre, les professeur(e)s Paulette Collet *(Toronto)*, Lise Gaboury-Diallo *(Collège de Saint-Boniface)*, Roger Motut *(Edmonton)*, John O'Connor *(Toronto)*, et Louis Guyot *(Parcs Canada)* participent à une table ronde sur l'oeuvre de Maurice Constantin-Weyer *(Salle 2127, à 13h30).*

Le 5 décembre, une soirée commémorative autour d'*Un homme se penche sur son passé* est prévue. *(Salle Martial-Caron à 19h30).*

La quinzaine culturelle est organisée par le Collège universitaire de Saint-Boniface, le Club de français du C.U.S.B. et l'Association France-Canada.

A l'Orchestre symphonique

Chansons d'amour et de louanges

La 9e symphonie de Beethoven est au programme de la prochaine présentation de l'Orchestre symphonique de Winnipeg les 3 et 4 décembre.

Le concert est intitulé A Choral Celebration. La Winnipeg Philharmonic Choir et le Bison Men's Chorus de l'Université du Manitoba se joindront à l'Orchestre symphonique pour interpréter l'Hymne à la joie qui clôture d'une façon dramatique la 9e de Beethoven.

Également au programme: une première mondiale de Shireem (le mot hébreux pour chansons d'amour et de louanges) du compositeur winnipégois Sid Robinovitch.

***A Choral Celebration** de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, à la Salle du centenaire, le samedi 3 décembre à 20h et le dimanche 4 décembre à 14h. Billets: 943-2900.*



Noël à Batoche d'Armand Paquette en montre dans le Alloway Hall du Musée de l'Homme et de la Nature. Ces 20 toiles ont été commanditées par Parcs Canada lors de l'aménagement du parc historique national de Batoche en Saskatchewan en 1985.

A Sainte-Anne et Saint-Pierre

Toiles itinérantes et bouquins ambulants

Des toiles d'artistes franco-manitobains et des bouquins publiés au Manitoba circulent présentement dans les villages.

Après Letellier, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Adolphe, Lorette, et La Broquerie, c'est au tour de Sainte-Anne-des-Chênes et Saint-Pierre-Jolys d'accueillir l'exposition itinérante et le mini-salon du livre ambulant organisés par le Centre culturel franco-manitobain et les Éditions des Plaines.

L'exposition compte des oeuvres de cinq jeunes artistes franco-manitobain(e)s.

Les artistes qui figurent dans cette mini-exposition sont: Normand Desrosiers de Saint-Boniface; Suzanne Gauthier de Saint-Boniface; Sonia Lanctôt de Saint-Boniface; René Lanthier de Saint-Pierre-Jolys; et Christian Suche de Winnipeg.

Voici l'itinéraire des deux dernières semaines.

Sainte-Anne-des-Chênes: au Centre culturel, du 28 novembre au 2 décembre. Renseignements: Claire Noël: 422-8847.

Saint-Pierre-Jolys: à la bibliothèque publique, du 4 au 9 décembre. Renseignements: Claudette Musik: 433-7729.

Au Musée de l'homme

Paquette: dessins de Batoche

Faire revivre les communautés métisses de Saint-Laurent et de Batoche *(Saskatchewan)* de 1885. C'est le défi qu'a relevé Armand Paquette, né à Winnipeg en 1930.

Armand Paquette est Métis. Sa grand-mère était une petite fille de sept ans lorsque les troupes de Middleton attaquèrent son village de Batoche en 1885.

Se basant sur les manuscrits et quelques photos d'époque, Armand Paquette a fait appel à son vécu et son patrimoine pour reproduire «l'esprit et l'atmosphère» de cette période importante de l'histoire canadienne.

***Fières traditions**-Proud traditions, 20 toiles commanditées par Parcs Canada et peintes par Armand Paquette, sont exposées, jusqu'au 2 janvier, dans le Alloway Hall du Musée de l'Homme et de la Nature.*



Les investissements de CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante;
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1987 et les prévisions pour 1988 et 1989. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1987

dans le matériel et les installations ferroviaires (Alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Nota : Pour les investissements communs au transport de toutes les marchandises, les montants des investissements considérés comme «destinés au transport des céréales» ont été établis comme représentant 30 pour cent des montants de ceux qui sont effectués dans l'ouest du Canada.)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	3 410 179 $	1 023 054 $
Autre matériel roulant	13 616 666	—
Voies :		
Tunnel du col de Rogers	74 180 224	22 254 067
Autres	139 672 617	63 823 767
Triages et installations de réparation et de fabrication	23 504 991	5 717 116
Points de chargement et déchargement (Terminaux)	771 843	—
DÉPENSES TOTALES	255 156 520 $	92 818 004 $

DÉPENSES DE CP RAIL EN 1987

pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Aux dépenses d'entretien ci-après s'ajoutent 6 578 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1987 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

Rails et attaches	6 958 416 $
Aiguillages	1 415 354
Tournées de la voie	3 831 426
Autre entretien de la voie	3 246 309
Déneigement	803 207
Bâtiments le long de l'emprise	192 973
Ponts et ponceaux	4 844 740
Traverses	1 081 343
Renouvellement du ballast et nivellement	6 075 136
Désherbage et clôtures	2 757 552
Fossés et remblais	1 522 584
Divers	790 661
TOTAL	33 519 701 $

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1988-1989

dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales (Alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) Soumis le 15 avril 1988

1. Traction

En 1988, on fait l'acquisition de 25 locomotives dont la livraison est prévue pour la fin de 1988. En 1988 et 1989, 67 locomotives doivent être remises à neuf et passer du service de ligne au service de triage. Selon la demande de transport, des locomotives supplémentaires pourraient être louées.

2. Wagons

CP Rail doit veiller à ce que son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjoints de tous les participants.

Au 31 décembre 1987, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail comptait 1 175 wagons couverts et 9 524 wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts que CP Rail doit fournir pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande.

Avec le temps, le parc de wagons couverts de CP Rail diminuera par suite de l'usure. En 1986, CP Rail a mis en oeuvre une politique consistant à limiter l'utilisation des wagons couverts aux seules lignes ne po... ınt pas recevoir de wagons-trémies couverts. La rationalisation et la remise en état de ces lignes se poursuivent afin d'assurer un service de transport plus efficace par l'élimination ultérieure du recours aux wagons couverts dans le transport des céréales.

Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1988-1989. La demande à court terme de volumes inattendus sera satisfaite par la location à court terme ou la redistribution du matériel de CP Rail venant d'autres services. À plus long terme, le processus de rationalisation des lignes secondaires de l'industrie se traduira par une meilleure utilisation du matériel et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

3. Voie

a) Renouvellement

Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour tout le réseau en 1988 et 1989 :

	Approuvé pour 1988	Prévu pour 1989
Rail neuf(milles)	185	203
Rail de réemploi (milles)	80	55
Ballast (milles)	292	311
Traverses	781 000	815 000
Ponts	33	35

b) Capacité des lignes principales

En 1988 et 1989, la ligne principale entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante. Consciente qu'il faudra, à plus long terme, accroître cette capacité, CP Rail poursuit le projet du col de Rogers qui sera achevé en 1988

c) Embranchements particuliers

CP Rail est consciente des efforts déployés par les producteurs de céréales pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos en bordure du réseau et elle comprend que l'accroissement des voies de silos serait avantageux à la fois pour eux et pour elle. Elle contribue actuellement aux frais de construction des voies de silos en vue d'assurer le traitement efficace des wagons céréaliers et s'est engagée à effectuer des améliorations qui accroîtront sa capacité et son service Une exploitation plus efficace fera baisser les prix pour le producteur

d) Expansion

En 1988 et 1989, CP Rail compte poursuivre ou entreprendre dans l'ouest du Canada, les projets d'immobilisations ci-après qui seront bénéfiques pour le transport des céréales

- Poursuite du programme d'implantation des détecteurs de boîtes chaudes, appareils employés pour déceler et localiser les roulements de roue qui surchauffent
- Perfectionnement et modernisation du système actuel de régulation des trains entre Field et Kamloops (C.-B.), afin d'améliorer la circulation à destination et en provenance de la côte Ouest
- Poursuite de l'implantation de systèmes radio pour les régulateurs en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, afin de réduire les retards des trains et les temps morts pour les équipes d'entretien de la voie.
- Poursuite des travaux du col de Rogers afin d'augmenter la capacité de la ligne principale entre Calgary et Vancouver.
- Poursuite dans tout le réseau, là où les besoins l'exigent, de l'implantation de la traction au moyen de locomotives télécommandées (trains à commande Locotrol) afin d'allonger certains trains et d'en améliorer la conduite.
- Modernisation des ateliers diesel d'Alyth (Calgary) et de Thunder Bay de même que de la machine à reprofiler les roues d'Alyth.
- Modernisation de la subdivision de Bredenbury entre les points miliaires 58.5 et 84.5.

(Le montant de ces investissements pourrait varier par suite de la situation économique générale, du taux d'inflation et d'autres écarts entre les estimations et les dépenses effectivement engagées.)

Il est possible de se procurer des copies de ces rapports dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante:

CP Rail
Grain Communications
1716-One Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3

les Partenaires céréaliers

CP Rail

AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Aux termes du paragraphe 55 (1) de la LTGO, CP Rail doit «[tenir] des assemblées publiques pendant [la campagne en cours] dans chaque province de la Division de l'Ouest, afin de répondre aux questions et suggestions [des] producteurs concernant la fourniture par elle de services de transport du grain». Comme l'indique la Loi, le but de ces assemblées est de permettre à la compagnie d'«améliorer sa compréhension des problèmes de transport des producteurs réels». Afin de satisfaire à cette exigence, CP Rail prévoit tenir les assemblées suivantes en 1989:

21 février – Medicine Hat, Alb
22 février – Red Deer, Alb
23 février – Two Hills, Alb.
27 février – Unity, Sask
28 février – Gravelbourg, Sask
1er mars – Estevan, Sask
2 mars – Humboldt, Sask
7 mars – Whitewood, Sask
8 mars – Souris, Man
9 mars – Altona, Man

Gretzky peut remercier Brian Gualatzie

Chaque année, chaque équipe de la Ligue Nationale prépare un annuaire. L'objectif: vous convaincre que ce sont eux les favoris pour remporter les honneurs de fin de saison.

Les banalités annuelles sont maintenant disponibles pour la saison 1988-89. Exemples? Quelque 300 des 400 joueurs actifs adorent le golf, la balle molle et la pêche. Le spaghetti et le steak sont toujours les mets préférés de nos héros.

Mais, en plus de ces informations pertinentes, j'ai découvert d'autres sujets qui risquent d'intéresser les mordus du hockey. En voici quelques uns.

À ajouter à votre liste de sobriquets de la LHN: Gérard «Spuds» Gallant, Dave «Stitch» Taylor, Brian «Fozzie» Benning, Garth «Strangler» Butcher et Jiri «George» Hrdina.

À ajouter à votre répertoire de «savais-tu que»: Al Secord est un pilote accrédité et Jeff Sharples et Jim Nill le seront sous peu.

Seulement deux joueurs de la LNH sont de l'Île-du-Prince-Edouard. Et ils évoluent avec la même équipe. Gérard Gallant et John Chabot ont tous les deux fait le trajet Summerside-Detroit.

Comme junior, Dino Ciccarelli s'est cassé la jambe en 7 endroits. On a du mettre une barre de fer dans sa jambe. Dino a gardé la barre comme souvenir.



André BRIN

Le petit frère de Marcel Dionne, Gilbert, joue au hockey junior B et est éligible pour les trois premières rondes du repêchage cette année

Vous allez être également heureux d'apprendre, grâce à ces indispensables annuaires l'histoire derrière le numéro 99 de Wayne Gretzky. En hockey junior, avec les Greyhounds de Sault-Ste-Marie, le futur légendaire centre aurait voulu le numéro 9 de son idole Gordie Howe. Mais, le numéro appartenait déjà à l'également légendaire Brian Gualatzie.

Lorsque Phil Esposito et Ken Hodge ont pris les numéros 77 et 88 à New York, Murray «Muzz» MacPherson aurait suggéré que Gretzky prenne le 99.

Ainsi, le jeune Gretzky, qui avait porté 14 et 19 auparavant a été d'accord et a endossé pour la première fois le 99.

Pour terminer, les meilleurs annuaires sont ceux de Los Angeles *(6 pages consacrées à la biographie de Wayne)* et de Philadelphie.

Encore cette année, Calgary a soumis un livre médiocre. Les Nordiques ont choisi de donner aucune information au-delà des statistiques. Et ils se demandent pourquoi personne ne fait attention à ce qu'ils font.

Washington est coupable de plagiat, copiant le style utilisé par les Canadiens de Montréal. Style d'ailleurs assez banal qui montre chaque joueur portant la chemise à col roulé de l'équipe. Au moins, le tricolore peut se défendre en soulignant qu'ils ont été les premiers à le faire.

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada.

VITE LU VITE SU

Winnipeg

De Vinci à l'Alliance française

Gérard Morgue, détaché par Radio France au parlement européen est le conférencier invité par l'Alliance française du Manitoba lundi 28 novembre.

Le sujet de la conférence du journaliste français est Léonard de Vinci. La soirée a lieu à 20h à l'Allaince française du Manitoba, 725, avenue Corydon. *(Renseignements: 477-1515).*

L.C.

Province

Votre bébé pourrait être en danger

Un avis important aux parents qui auraient acheté un siège de retenue pour bébé de la marque Strolee GT 2000. Ce siège n'est pas conforme aux normes canadiennes de sécurité.

Lorsque le siège Strolee GT 2000 est orienté vers l'arrière, l'angle du dossier est supérieur à l'angle de 70 dégrés permis par les règlements canadiens.

Conséquence: lors d'une collision frontale, l'enfant peut être éjecté du véhicule ou les harnais peuvent comprimer la colonne vertébrale de l'enfant.

Pour déterminer si un siège Strolee est touché par l'avis, il faut vérifier le dessous du siège. Trois boulons rattachent le siège à sa base. Si le boulon avant du siège de retenue est de couleur argentée, et non jaunâtre, le siège doit être modifié.

Le propriétaire devrait retourner le siège au magasin où il a été acheté. Le boulon sera remplacé sans frais par un boulon amélioré.

2 100 sièges Strolee GT 2000 produits aux États-Unis ont été expédiés au Canada. À ce jour, aucun rapport d'accidents causées par le problème de non-conformité n'a été reçu.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer sans frais avec la société Strolee en Californie *(1-800-223-6514)*, ou vous adresser aux succursales des clubs membres de l'Association canadienne des automobilistes *(Manitoba Motor League)*.

L.C.

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Programmeur-(euse)-analyste

Agriculture Canada
Station de recherches Morden
Morden (Manitoba)

Nous recherchons une personne expérimentée dans le domaine informatique qui, capable de travailler de façon autonome, serait intéressée à satisfaire les besoins touchant aussi bien le matériel que les logiciels d'un établissement de recherche scientifique.

Vous devez détenir un diplôme avec option en informatique d'un collège communautaire ou d'une université. Vous y combinez une solide expérience dans la programmation et la résolution de problèmes en plus de savoir répondre aux besoins informatiques de scientifiques, de techniciens et des employés de soutien administratif. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Nous offrons un salaire situé entre 36 621 $ et 43 208 $.

Acheminez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae, en indiquant le numéro de référence S-88-51-0142-0305-(W6F), à :
Chris Clark
Agent de recrutement
Commission de la Fonction publique du Canada
400 - 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G8
Tél. : (204) 983-2486
Visuor : (204) 983-6066

Date limite : le 12 décembre 1988

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous



La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ



Environnement Canada — Environment Canada
Service canadien des parcs — Canadian Parks Service

APPEL D'OFFRES

Nº du contrat: K3501-C8-63

Installation d'une hotte à air induit
578, chemin St. Mary
Winnipeg (Manitoba)

Des soumissions cachetées devront porter le titre du projet et être adressées au:

Chef, Services des contrats
Service canadien des parcs
457, rue Main, 2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3E8

Les soumissions seront acceptées jusqu'à:

15h, heure de Winnipeg
le jeudi 15 décembre 1988

Téléphone: (204) 983-3037
Dex: (204) 983-2014

On peut se procurer les documents contractuels à l'adresse ci-dessus.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés au bureau indiqué ci-dessus et à l'Association des constructeurs à Winnipeg.

On pourra voir la hotte et les pièces connexes le mercredi 7 décembre 1988 à 13h à l'adresse suivante: Apex Moving and Storage, 263, rue Stanley, 5e étage. Il y aura ensuite une réunion d'information le même jour à 14h30 au 578, chemin St. Mary. Les entrepreneurs qui souhaitent présenter une soumission doivent assister à ces réunions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Le Service de conseiller

261, rue Des Meurons, St-Boniface

est à la recherche d'une

personne bilingue

désirant retourner sur le march du travail. Dactylo requise. Cette personne doit avoir été sans emploi durant les 24 dernières semaines. Si intéressée, composez le 237-8295.

Le Coin Amitié

221, rue Dumoulin St-Boniface

est à la recherche de deux personnes qui aimeraient habiter à la résidence.

1. Loger-Nourrir et travailler 2 jours par semaine.
2. Loger-Nourrir et responsable, 4 nuits par semaine.

Expérience avec personnes handicapés demandée (si possible)

Information: Demander Luc au 235-0498 ou au 235-0723

Explorations dans les arts

Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le 15 janvier. La date limite du concours suivant est le 1er mai.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire à:



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

LA FONDATION CATHOLIQUE DU MANITOBA INC.

directeur/directrice à temps partiel

On invite des candidatures pour le poste de directeur/directrice nouvellement créé à la Fondation catholique du Manitoba Inc.

Les personnes désireuses d'accepter le défi de venir en aide à la Fondation catholique pour des tâches d'administration et de secrétariat devront faire parvenir leur candidature, **avant le 31 décembre 1988**, à l'adresse suivante:

Le président
La Fondation catholique du Manitoba Inc.
B.P. 1364
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2Z1

La Division scolaire de Fort Garry n° 5

est à la recherche d'un(e)

orthopédagogue bilingue

au niveau élémentaire et présecondaire à partir du 3 janvier 1989.

Les candidats doivent être détenteurs d'un brevet d'enseignement du Manitoba ainsi que d'un brevet spécialisé en orthopédagogie.

Veuillez soumettre votre demande d'emploi avec trois références à:

M. Jim Beaque
Directeur général adjoint
Division scolaire de Fort Garry
757 Lyon Street
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6



VILLE DE WINNIPEG

COMITÉ MUNICIPAL DE SAINT-BONIFACE ET SAINT-VITAL

Assemblée annuelle pour le district

Avis est donné par les présentes que l'assemblée annuelle du district de Saint-Boniface et Saint-Vital aura lieu

DATE: le mardi 6 décembre 1988
HEURE: 19h00
LIEU: Salle du Conseil
604, chemin St. Mary's

Cette assemblée a pour objet l'élection des membres du Groupe consultatif des habitants qui aide le Comité municipal dans l'exercice de ses fonctions.

Tous les habitants du district sont invités à assister à cette assemblée et à participer à l'élection des membres du Group consultatif des habitants.

Les habitants qui ne peuvent assister à ladite assemblée mais qui désirent faire partie du Groupe consultatif des habitants sont priés de faire parvenir leur candidature par écrit au bureau de la secrétaire du Comité municipal du district au 604, chemin St-Mary's, au moins deux jours avant l'assemblée.

Les conseillers du district seront présents à cette assemblée.

CONSEILLERS – QUARTIERS

Conseillère L. Dacquay, Langevin
Conseillère D. Demare, Seine Valley
Conseiller A. Golden, Glenlawn
Conseiller G. Savoie, Taché

Mme D. Timmins, Secrétaire du Comité municipal - Téléphone: 986-3015

UN DÉFI À RELEVER

La médecine dans les Forces canadiennes

Étudiants en médecine, grâce au Programme de formation de médecin militaire, vos frais de scolarité pourront être subventionnés pendant une période maximale de trois ans à la faculté de médecine et pendant une période maximale de deux ans d'internat. Vous étudierez dans une université canadienne, vos livres et fournitures scolaires seront payés et vous serez rémunérés tout en apprenant.

Une fois diplômés, vous ajouterez à votre formation médicale celle d'officier des Forces armées canadiennes.

Cette carrière est offerte aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Choisissez une carrière, vivez une aventure

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés. Vous nous trouverez dans les Pages JaunesMC sous la rubrique «Recrutement».





LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE Canada

Un emploi plutôt mal compris



photo: Karine Beaudette

Ginette Turenne, agente de voyages: «J'ai appris mon métier par mes erreurs. J'ai commencé en bas comme tout le monde, en étampant des brochures.»

«Voyager, c'est quelque chose de très personnel. C'est tout à chacun. Une personne va aimer un endroit, une autre va l'haïr», explique Ginette Leblanc, agente de voyages à P. Lawson depuis 2 ans.

«C'est justement l'idée de voyager. Quand on va quelque part, il faut s'adapter aux coutumes de là-bas. C'est vrai que *«while in Rome, do as the Romans do»*. C'est pourquoi on voyage. Chaque ville, chaque endroit a sa place sur le globe terrestre», propose Ginette Leblanc.

Née à Saint-Pierre en 1957 de Robert Turenne et d'Alice Maynard, Ginette Leblanc a vécu à Winnipeg toute sa vie. Après sa 12e à l'école du Précieux-Sang, elle a tout de suite commencer à travailler.

«Je savais depuis l'école que je voulais être agente de voyages. Pendant les 3 étés du secondaire, je travaillais avec Greyline sur les autobus double-decker à Winnipeg. Puis après ma 12e, j'ai travaillé comme guide avec Greyhound. Je partais pour 2 ou 3 semaines à la fois sur des randonnées. J'ai très bien connu l'est et l'ouest du Canada, puis les Etats-Unis jusqu'en Floride et en Californie».

«Après un ans, je trouvais que c'était trop de voyageage. C'est quand même ces expériences qui m'ont donné le goût d'apprendre le métier d'agente de voyages. J'étais toujours entourée de gens qui voyageaient».

La Grèce, c'est comme un rêve

«J'ai ensuite travaillé pour Thomas Cook pour 8 ans. 3 ans de suite j'ai gagné le prix des meilleures ventes au Canada. J'en suis très fière. Pour 1 an et demi, j'ai été gérante, mais j'ai démissionné».

«Ça ne me dérange pas de traiter avec les plaintes que j'ai causées, mais s'occuper des plaintes de toute une agence, je ne pouvais pas», constate Ginette Leblanc, récemment mariée à Sylvain Leblanc. «Je suis donc retournée à la vente. C'était une grosse affaire. C'était mon choix».

Ginette comprend très bien comment les débutants dans le métier doivent se sentir. «Pour moi, c'est rendu facile. Si quelqu'un veut de l'information sur un endroit, je peux facilement leur donner puisque je suis allée là. Les débutants eux ne peuvent pas faire semblant d'avoir voyagé».

Ginette Leblanc a beaucoup voyagé. Elle a vu l'Australasie plusieurs fois. C'est aussi dans ce coin du monde, le Pacifique Sud, qu'elle se spécialise. Elle a visité 6 fois Hawaii, puis elle a voyagé en Jamaïque, aux Barbades, aux Bermudes, à la Guadeloupe, un peu partout en Europe.

Elle préfère comme voyages les clubs med et les croisières. «Ces voyages coûtent un peu plus cher mais ils valent la peine parce que tout est inclus. Moi-même, je préfère les voyages où il n'y a personne, pas de téléphone, de télévision, de radio. Pour s'en aller et laisser tout derrière».

«Il y a plusieurs places qui m'intriguent encore mais je suis tannée de voyager. Mes coins préférés au monde seraient: numéro 1 la Nouvelle-Zélande parce que c'est tout le Canada dans l'espace du Manitoba. Puis la Grèce. C'est comme un rêve quand on va là. C'est tout le passé qui revient à la vie. Puis, ensuite la Jamaïque. Pour une île des Caraïbes, c'est idéal».

«J'aime être agente de voyages et je ne prévois pas faire autre chose. Les clients amènent beaucoup de satisfaction. C'est un emploi très diversifié. Il y a toujours quelque chose de différent chaque jour, toujours une place que je ne connais pas encore».

«C'est un métier très exigeant aussi. Il faut toujours se garder à jour. Les mois d'hiver sont les plus occupés puisque les compagnies de voyage présentent leurs nouveaux produits. Je ne sais pas comment certaines agences peuvent travailler sans ordinateurs. On ne peut pas fonctionner sans eux».

«C'est un emploi qui est aussi mal compris. Beaucoup de gens pensent que c'est *«glamorous»*. Ils ne comprennent pas que ça veut dire des longues heures. Le téléphone n'arrête jamais et on est continuellement interrompu».

«Heureusement qu'il y a des petits stimulants, des petits encouragements, comme un voyage gratuit, ou un coup de téléphone ou des fleurs d'un client content».

Karine BEAUDETTE

Les investissements dans le réseau ferroviaire de l'Ouest canadien sont rentables. À preuve, le CN a acheminé en 1987 un volume record de 17,81 millions de tonnes de céréales vers les ports.



INVESTISSEMENTS DANS LE TRANSPORT DES CÉRÉALES

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Déclaration établie en application de l'alinéa 29 (1)a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER1987

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), décrit les immobilisations que le CN a effectuées dans le secteur des transports céréaliers en vue de favoriser la fiabilité et l'efficacité de son réseau ferroviaire face aux besoins actuels et futurs dans ce domaine.

LES TRANSPORTS CÉRÉALIERS EN 1987

En 1987, les transports céréaliers ont éprouvé des difficultés qu'ont notamment entraînées la grève au nouveau terminal de Prince Rupert, la fermeture du pont CN sur le Fraser, en décembre, dans la région de Vancouver, par suite d'avaries causées par des péniches, et la semaine de grève du rail en août. Malgré ces contretemps, le CN a acheminé 17,81 millions de tonnes de céréales vers les ports en 1987, battant ainsi le record de 17,7 millions de tonnes établi en 1984. Parmi les autres records de 1987, citons 4,88 millions de tonnes acheminées à Prince Rupert et presque 1,1 million à Thunder Bay pour le seul mois de décembre.

TARIFS D'INCITATION

Dans le but d'améliorer l'efficacité de son exploitation, le CN a institué, avec l'accord de l'Office, un programme de tarifs d'incitation. Ce programme a pris effet le 1er août 1987 et, à la fin de l'année, 150 000 tonnes de céréales avaient été expédiées, faisant ainsi réaliser des économies de 225 000 $ aux expéditeurs. Pour y être admissibles, les lots (de 18 wagons-trémies complets) devaient être envoyés d'une même gare par un même expéditeur vers une destination unique, et être chargés dans des conditions normales d'exploitation. Plus de 80 points d'expédition situés sur le réseau du CN ont les voies nécessaires pour remplir ces conditions et bénéficier ainsi de prix réduits.

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS EN 1987

En 1987, CN Rail a procédé à des immobilisations de 358,7 millions de dollars, dont un crédit d'impôt à l'investissement de 3 millions. Cela exclut cependant les travaux effectués dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies pour lequel le CN a reçu de l'État, en argent et en matériel, des paiements équivalant à 32,5 millions de dollars. Le tableau ci-après récapitule par catégorie, comme l'exige la Loi nationale sur les transports (LNT), les immobilisations effectuées dans l'Ouest et plus particulièrement dans le secteur céréalier, d'après les méthodes de versement direct et de répartition proportionnelle approuvées dans cette loi.

CN Rail
Immobilisations réelles—1987*
(en millions de dollars)

	Ouest	Secteur céréalier
Matériel de traction	44,6	12,8
Autre matériel roulant	10,9	0,9
Installations fixes	199,9	80,6
Autres installations	17,8	4,9
Terminaux	2,4	1,6
Recherche-développement	1,1	0,3
Immobilisations sur lignes CN	276,6	101,1

*Comprend les immobilisations dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies. Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ces derniers ayant été arrondis.

Plus de 100 millions de dollars ont été investis dans des projets liés au transport des céréales, dont 80,6 millions pour les installations fixes. En 1987, il a été procédé à la pose de 266 milles de rails neufs et de plus de 800 000 traverses neuves en bois et en béton, à la mise en place de plus de 1,1 million de verges cubes de ballast, ainsi qu'à la remise en état et au remplacement de 25 ponts.

En ce qui a trait au matériel de traction, 20 locomotives neuves de grande puissance ont été achetées pour plus de 40 M$, tandis que 8 autres locomotives ont été remises à neuf dans le cadre d'un programme devant se poursuivre en 1988.

L'amélioration des systèmes de signalisation et de communications utilisant la fibre optique a fait l'objet d'importantes immobilisations dans les subdivisions d'Edson et d'Albreda, sur les tronçons principaux de la Compagnie menant à Prince Rupert et à Vancouver.

Parmi les immobilisations touchant les autres installations figure la mise en service d'un ordinateur à la butte du triage Calder d'Edmonton, dans le but d'y améliorer la manoeuvre des wagons. Les immobilisations dans les terminaux ont permis de prolonger les voies desservant les silos à 28 endroits. En recherche-développement, dans le cadre du Programme d'automatisation des triages, des systèmes de gestion et d'information du parc de locomotives et de signalisation en sont aux derniers stades d'implantation au triage Symington de Winnipeg.

Bon nombre des immobilisations que fait le CN s'intègrent dans des programmes à long terme, tel l'agrandissement du triage Thornton à Vancouver (achèvement prévu pour 1989), établis en fonction des prévisions de trafic.

Les immobilisations, les programmes de réduction des coûts et le rendement que le CN a obtenu en 1987 démontrent qu'il met tout en oeuvre pour que les expéditeurs et producteurs disposent d'un réseau de transport le moins coûteux possible, qui les aide à soutenir la concurrence tant nationale qu'internationale.

DÉPENSES D'ENTRETIEN DES EMBRANCHEMENTS TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN

Ce sommaire est publié conformément aux exigences de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), article 29(1)c). Il énumère les dépenses encourues par le CN au cours de l'année civile 1987 pour l'entretien du CN tributaires du transport des céréales.

TOTAL DES DÉPENSES DE 1987

Entretien des voies et de l'emprise	16,901,365$
Rail et autre fournitures	493,280
Traverses	2,509,704
Ballast	1,234,316
Soudage, meulage et mesure	535,370
Ponts, chevalets et ponceaux	1,440,806
Immeubles	225,665
Enlèvement de la neige	1,596,903
Divers	2,548,860
TOTAL	27,486,269$

PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS LES TRANSPORTS CÉRÉALIERS—1988 ET 1989

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), décrit les projets d'investissement de CN Rail pour les années 1988 et 1989.

Les projets d'investissement de CN Rail font partie intégrante des stratégies commerciales du Canadien National. En raison de facteurs commerciaux extérieurs, du contexte actuel de déréglementation des transports et de la dette élevée du CN, ce dernier veille à ne mettre en oeuvre que les projets de la plus haute priorité.

Une grande partie des investissements du CN liés au secteur céréalier sont partagés par d'autres secteurs de l'exploitation. Les voies principales, les triages, le matériel de traction, le matériel informatique et le matériel de travaux sont des exemples d'immobilisations servant à tous les types de transport. Seuls les «embranchements tributaires du transport du grain», certains wagons et certaines voies terminales sont affectés, au CN, exclusivement au transport des céréales. Aussi, pour déterminer la part des investissements qui revient au transport céréalier faut-il effectuer de nombreux partages proportionnels et statistiques.

Le budget de 1989 n'a pas encore été arrêté. Cependant, le plan d'entreprise du CN, approuvé fin 1987, indique pour les dépenses en immobilisations de 1989 un chiffre équivalant aux prévisions budgétaires de 1988.

INSTALLATIONS FIXES

Le budget établi pour l'Ouest prévoit plus de 50 millions de dollars pour la pose de plus de 180 milles de rails neufs, auxquels s'ajouteront 44 milles de rails de remploi. Des crédits dépassant 25 millions de dollars seront affectés à la pose de plus de 700 000 traverses en bois et de plus de 100 000 traverses en béton. En 1988, le CN compte mettre en place quelque 950 000 verges cubes de ballast, acheter cinq engins neufs d'entretien de la voie et en remplacer 33 anciens. Il prévoit que les immobilisations dans les installations fixes atteindront quelque 152,2 millions de dollars.

TRIAGES ET AUTRES INSTALLATIONS

Parmi les améliorations qui seront apportées au triage Nord de Thunder Bay, citons le réalignement d'une voie de réception et de départ et la construction d'une voie desservant les silos céréaliers Intercity. À Melville, où se trouve l'un des plus grands terminaux intermédiaires de la Régions des Prairies, c'est en 1988 que sera achevé l'aménagement d'installations automatisées de lavage des wagons-trémies couverts, commencé en 1987; s'ajoutera un éclairage du triage en vue d'accroître la sécurité et la productivité des manoeuvres de nuit.

À Transcona (Winnipeg), la rénovation des installations de révision des wagons-trémies couverts et la construction du nouvel atelier de sablage et de peinturage des wagons-trémies seront terminées en 1988. Au triage Symington de Winnipeg, environ un demi-million de dollars sera dégagé pour le remplacement et l'amélioration du système actuel de communications entre le poste de commande et les équipes.

Au triage Calder d'Edmonton, les installations de lavage des wagons-trémies couverts seront rénovées, tandis que l'amélioration de la productivité dans le domaine de la réparation des wagons sera rendue possible grâce à l'utilisation d'ordinateurs portatifs. En 1988, 0,7 million de dollars sera consacré à l'actualisation des logiciels et au remplacement d'ordinateurs utilisés pour la formation du personnel au centre de Gimli, au Manitoba.

TERMINAUX

En 1988, les voies industrielles céréalières feront l'objet d'investissements à environ 18 endroits. Le CN compte ainsi améliorer le réseau en accroissant la capacité des voies et des silos actuels à certains points à trafic élevé.

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

Au fil des ans, le CN a été un meneur sur le plan de l'innovation ferroviaire. En 1988, au triage Symington de Winnipeg, il affectera 1 million de dollars aux systèmes de gestion et d'information des locomotives et de la signalisation, complétant pratiquement le Programme d'automatisation des triages. De plus, il injectera 1,3 million de dollars dans la recherche sur le Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT). Des installations seront disposées sur une distance de 50 milles pour permettre l'essai des différents éléments du SAMT, notamment les systèmes de repérage des trains et de transmission des données. Enfin, 0,3 million de dollars sera affecté à l'amélioration des instruments de recherche-développement au Centre de recherche technique.

CONCLUSION

Le CN compte bien remplir son mandat de transporteur sûr et efficace et, grâce à ses projets d'investissement, il entend continuer d'améliorer son réseau de transport céréalier sur le plan de l'efficacité et de la fiabilité.

Pour se procurer, sans frais, un exemplaire de la présente déclaration dans les deux langues officielles, s'adresser aux:
Communications aux affaires céréalières
224-123 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 2P8



photo: Hubert Pantel

À l'occasion du 20e anniversaire de la SFM, les organisateurs ont voulu rendre hommage à tous les anciens présidents de cet organisme. On reconnaît trois d'entre eux sur cette photo: de gauche à droite, Albert Lepage, Gilberte Proteau et Etienne Gaboury.



photo Hubert Pantel

La question de la restructuration a suscité les interventions de plusieurs des quelque 200 participants à l'assemblée annuelle de la SFM. On reconnaît, au micro, Gilles Ferland, et, s'apprêtant à lui succeder, François Lentz et Léo Robert.

SFM: une assemblée spéciale avant le mois de juin

Restructuration? Ni oui, ni non!

Les quelque 200 personnes qui assistaient à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM) le 19 novembre à Saint-Boniface ont refusé de se prononcer sur le modèle de restructuration proposé. Ils veulent plus de temps pour y réfléchir.

Rappelons que pour répondre à une demande exprimée au cours du congrès des États généraux de la francophonie en mars 1988, la SFM avait mis au point un nouveau modèle de structure basé sur l'élection de conseils régionaux, donc plus représentatif que la structure actuelle *(voir La Liberté du 11 novembre)*.

Deux raisons principales ont amenés les participants à refuser le modèle proposé. D'abord l'incertitude concernant les personnes qui auraient le droit de participer à l'élection des conseils régionaux. Une inquiétude exprimée notamment par Roger Collet, qui s'est demandé si «dans cinq ans, ce seront des francophiles qui feront les décisions à l'assemblée annuelle de la SFM».

Autre raison du rejet: l'insuffisance d'information, relevée notamment par Roger Turenne, qui a demandé que les propositions de nouvelles structures «soient connues et rendues publiques au moins deux mois avant l'assemblée spéciale», afin que les gens et les organismes aient la chance d'en prendre connaissance et d'y réfléchir.

Finalement, une motion a été votée demandant que le projet de restructuration soit à nouveau étudié par un groupe de travail de cinq personnes qui pourrait aussi proposer d'autres modèles. Le tout devrait faire l'objet d'une réunion spéciale avant le mois de juin 1989.

Les participants ont accepté que le groupe de travail soit nommé par les personnes suivantes: l'archevêque de Saint-Boniface ou son délégué; le recteur du Collège de Saint-Boniface ou son délégué; le juge en chef du Manitoba ou son délégué; la supérieure provinciale des Soeurs grises ou sa déléguée.

La SFM devra consacrer une somme de 15 000$ à cette tâche et mettre au moins un de ses employés à la disposition du groupe de travail pour effectuer des consultations en région.



photo Lucien Chaput

Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, était présent à l'assemblée annuelle de la SFM

Par ailleurs, six nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration de la SFM. Tous ont été élus sans concurrence à l'exception du poste de 2e vice-président remporté par Paul Sherwood contre Maurice Noël.

Signalons l'arrivée, pour la première fois, de deux francophones d'origine africaine au conseil d'administration de la SFM. Il s'agit de Taïb Soufi et Ibrahima Diallo *(conseillers)*, tous deux enseignants au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les trois autres nouveaux venus sont: Jean Lejeune, secrétaire-trésorier, André Bazin *(Saint-Claude)*, conseiller, et Marc-Yvan Hébert, conseiller jeunesse. Enfin, Denis Clément, d'Aubigny, a été élu à la présidence en remplacement de Lucille Blanchette qui, après 19 mois de service, ne s'est pas représentée.

Laurent GIMENEZ

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Nécrologie

CAMILLE DÉSAUTELS

À l'hôpital St-Boniface, le samedi 19 novembre 1988 après une longue maladie endurée avec courage et entouré de sa famille, est décédé à l'âge de 53 ans, M. Camille Désautels du Parc Windsor.

Outre son épouse bien-aimée Raymonde née Saurette, il laisse dans le deuil trois filles: Mona et son époux Craig Schleicher, Elaine et son époux Roger Dorge, Jacqueline et son ami Andrew Stewart; deux fils: Bryan et Robert, quatre petits-enfants: Chantale et Cory Schleicher et Danielle et Ashley Dorge; ses parents M. et Mme L. Émile Désautels; sa belle-mère, Mme Alma Saurette; trois soeurs: Annette Roy, Lily Baudry, Dianne et son époux Denis Malo; quatre frères: Ubald et son épouse Noëlla, Richard et son épouse Debbie, Guy et son épouse Barbara et Léo-Paul, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les prières ont été récitées à 19h30, le mardi 22 novembre au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue DesMeurons. La messe de la Résurrection a été célébrée par M. l'abbé Jean-Louis Rocan à 14h30 le mercredi 23 novembre en l'église de Saints-Martyrs-Canadiens au 289, rue Dussault. La dépouille mortelle sera exposée de 14h à 14h30. Le service s'est terminé en l'église et a été suivi par la crémation.

La famille désire remercier le Centre palliatif de l'hôpital Saint-Boniface.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue IRÈNE MARION de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 6 janvier 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour du mois de novembre 1988.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Laurent G. Marcoux, c.r.

Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH NAPOLÉON LEMIEUX, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à la retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), le ou avant le 6 janiver 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de novembre 1988.

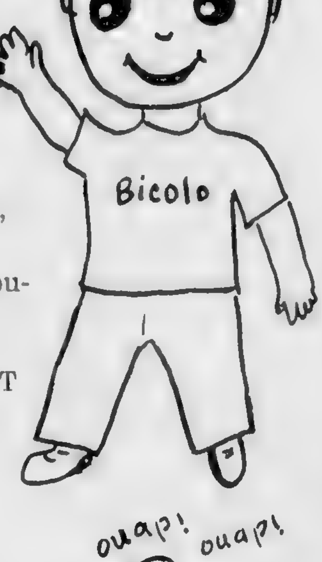
MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Par: Robert Bétournay

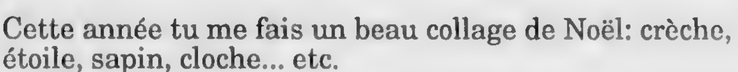
Procureurs de la succession

La page de BICOLO

Noël s'en vient!

Et moi j'arrive avec mon CONCOURS DE NOËL!





Cette année tu me fais un beau collage de Noël: crèche, étoile, sapin, cloche... etc.

Tu peux le faire avec du papier chiffonné, déchiré, découpé, etc. ou avec du tissu, de la laine, de l'ouate ou tout autre matériau.

SERS-TOI DE TON IMAGINATION ET VAS-Y... TOUT EST POSSIBLE pourvu que tu le fasse toi-même!

Envoie ton collage **avant le 10 décembre 1988** au

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0



N'oublie pas que la poste est plus lente avant Noël et ça me fait de la peine quand je reçois un beau dessin **après** le tirage, alors fais-le tout de suite!

Concours de Noël



COUPON DE PARTICIPATION

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

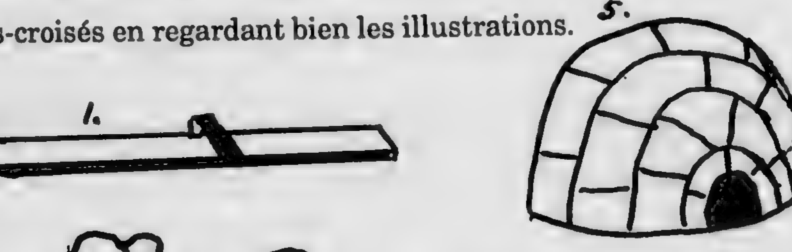
Âge: ____ **N° de membre** ______

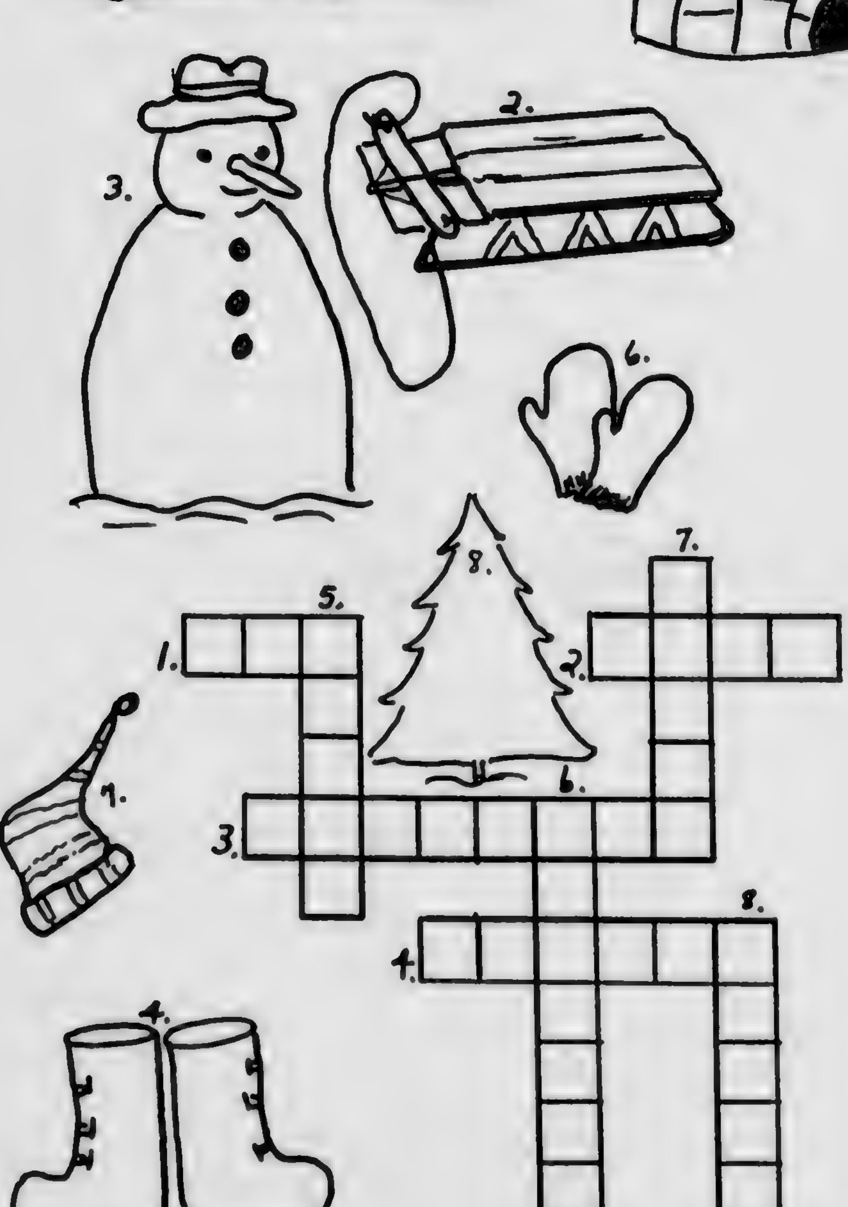
(Si tu n'es pas membre, remplis le coupon dans la page.



L'HIVER EST ARRIVÉ!

Fais le mots-croisés en regardant bien les illustrations.





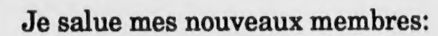
Voici quelques exemples. Inventes-en d'autres.



Trace une ligne en suivant les numéros et colorie à ton goût!



Membre gagnant de la semaine: 8122
ERIC PLAMONDON, 7 ans
23, rue Ashford
Winnipeg (Manitoba) R2N 1K7



Je salue mes nouveaux membres:

9116 Kris Huybrecht, St-Lazare
9117 Sean Falloon, St-Lazare
9118 James Laferrière, St-Lazare
9119 Christine Grabawskas, St-Lazare
9120 Adam Dupont, St-Lazare
9121 Chantal Simard, St-Lazare
9122 Maxine Marcotte, Winnipeg
9123 Catherine Roy, Ste-Anne
9124 Nicole Hughes, Brandon
9125 Julie Dupré, Winnipeg
9126 Roger Durand, Ile-des-Chênes
9127 Mélissa Desrosiers, Vermette
9128 Michel Tétreault, Ile-des-Chênes
9129 Réjan Sayak, St-Boniface
9130 Vincent Sayak, St-Boniface
9131 Janelle Jobin, St-Claude
9132 Mélanie Dupuis, Morris
9133 Jennifer Georges, St-Boniface
9134 Alain Lagassé, Winnipeg
9135 Randy Nault, Powerview
9136 Patrick Georges, St-Boniface
9137 Candace Devos, St-Adolphe
9138 Danielle Laxdal, Winnipeg
9139 Mélissa Desrosiers, Ile-des-Chênes
9140 Francine Boily, Winnipeg

Réponses: Mots-croisés
1. Ski
2. Luge
3. Bonhomme
4. Bottes
5. Iglou
6. Mitaines
7. Tuque
8. Sapin

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ________
ADRESSE: ________
CODE POSTAL ________ ÂGE ____

Noël s'en vient!

télé-horaire automne/hiver — du lundi 21 novembre au dimanche 27 novembre — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - ASTRO LE PETIT ROBOT
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 28 nov.

11h30 Grisu, le petit dragon
11h45 Animation illimitée
14h15 Dallas
15h15 Le clan Campbell
15h45 Fariboles
16h30 Cocologie
17h00 Les belles histoires des pays d'en haut
Le triomphe de l'amour
18h00 CE SOIR MANITOBA
L'actualité du jour, d'ici et d'ailleurs. Prés.: Martine Bordeleau; Sports: André Brin; Météo: Suzanne Kennelly
18h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
Somerst affronte Notre-Dame-de-Lourdes.
19h00 Ma tante Alice
19h30 Robert et compagnie
20h00 Des dames de coeur
22h20 La loi de Los Angeles
23h20 Cinéma
Le passager de la pluie. Drame policier réalisé par René Clément. Avec Marlène Jobert, Charles Bronson et Annie Cordy (fr.-it. 69)

mar. 29 nov.

11h30 Il était une fois... l'homme
14h15 Cinéma
Panache. Film d'aventures réalisé par Garry Nelson. Avec René Auberjonois, David Healy et Charles Frank (amér. 76).
16h30 Minibus
17h00 Les insolences d'une caméra
17h30 Grand air
18h00 CE SOIR MANITOBA
18h30 Vidéo Club
19h00 Star d'un soir
20h00 L'héritage
22h20 Dallas
23h20 Cinéma
Frou-Frou. Comédie réalisé par Augusto Genina. Avec Dany Robin et Gino Cervi (fr.-it. 55)

merc. 30 nov.

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
Terrarium. Le soleil.
11h30 Le petit castor
14h15 Le temps de vivre
15h45 Fariboles
16h30 L'intrigue
17h00 L'heure Disney
Trafics en tous genres (1re de 2) Comédie. Avec Sean Martin, Jason Presson et Brian Keith.
18h00 CE SOIR MANITOBA
18h30 HEBDO
19h00 Laser 33-45
20h00 Hoover contre les Kennedy: l'affrontement (1re de 4) Biographie. Avec Jack Warden, Nicholas Campbell, Robert Pine, Heather Thomas, Barry Morse, Richard Anderson et Jennifer Dale.
22h20 Actuel
23h20 Cinéma
Vivement Dimanche. Comédie policière réalisé epar François Truffaut d'après l'oeuvre de Charles Williams. Avec Fanny Ardant, Jean-Louis Trintignant et Philippe Laudenbach (fr. 83)

jeu. 1er déc.

11h30 Les aventures de Virulysse
14h15 Cinéma
Papa, les petits bateaux. Comédie satirique. Avec Sheila White, Michel Bouquet et Judith Magre. (fr. 71)
16h30 Charamoule
17h00 Les insolences d'une caméra
17h30 À première vue, magazine
(En reprise vendredi à 23h20).
18h00 CE SOIR MANITOBA
18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Anim.: Jean Fontaine. Réal.: Richard Simoens
19h00 La fin des jeu
Dramatique réalisée par Gilles Senécal (dern. de 3).
20h00 Lance et compte II (5e de 13). (Suite demain à 20h00).
22h20 Bonjour Docteur
22h50 Comment ça va?
23h20 Cinéma
Bronco Billy. Comédie réalisée et interprétée par Clint Eastwood. Avec Sondra Locke et Geoffrey Lewis (amér. 80)

vend. 2 déc.

11h30 Durrell en Russie
14h15 Cinéma
«Sky Heist» Drame policier. Avec Don Meredith, Joseph Campanella et Larry Wilcox (amré. 75)
16h30 Au jeu
17h00 Du Tac au Tac
17h30 À plein temps
La peur au ventre.
18h00 CE SOIR MANITOBA
18h30 Découverte
19h00 Barbara Hutton, la pauvre petite fille riche (3e de 6). Biographie romancée réalisée par Charles Jarrott. Avec Farrah Fawcett, David Ackroyd, et Stéphane Audran.
20h00 Lance et compte II (6e de 13) (Suite jeudi prochain à 20h00).
22h20 Le temps d'une paix
22h50 La cour en direct
23h20 À première vue, magazine
(Reprise du jeudi à 17h30).
23h50 Cinéma
Racket. Drame policier réalisé par John McKenzie. Avec Bob Hoskins, Helen Mirren et Eddie Constantine (brit. 79)

sam. 3 déc.

7h30 Passe-partout
8h00 Gabby et les petits malins
8h30 La famille Câlinours
9h00 Les Schtroumpfs
9h30 Mystérieuses cités d'or
10h00 Signé Cat's Eye
Documentaire réalisé par Claude Verret (can.)
10h30 La baie des esprits
11h00 Le pont de l'Ile Orléans
11h30 Les joueurs
12h00 Ciné-famille
La poule noire. Dramatique réalisée par Victor Gress (russe 80)
14h00 L'univers des sports
15h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
(Reprise).
16h00 La course des Amériques
17h00 Le téléjournal
17h05 Impact.
18h00 Samedi de rire
Inv.: Alain Lamontagne et Jean-Marc Parent.
19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Sabers de Buffalo affrontent les Canadiens.
21h30 Le téléjournal
21h50 Les nouvelles du sport
22h05 Télé-sélection
La mort en direct. Drame de science-fiction. Avec Romy Schneider, Harvey Keitel et Harry Dean Stanton (fr.-all. 79)

dim. 4 déc.

7h30 Passe-partout
8h00 Le monde de David, le gnome
8h30 Tom et Jerry
9h00 Rahan
9h30 La véritable histoire de Malvira
9h45 Parcelles de soleil
Début. Série destinée aux jeunes de 7 à 12 ans qui abordera divers thèmes poétiques ou religieux. ABRAHAM.
10h00 Le Jour du Seigneur
de Québec.
11h00 Aujourd'hui dimanche.
12h00 La semaine verte
13h00 Rencontres
Inv.: Thérèse Bouchard, directeur-général adjointe «Développement et paix». Sujet: «Un monde comme Dieu le veut».
13h30 Les matinées du dimanche
Début. **Actuel plus** Table ronde sujet d'actualité.
15h30 D.E.S.: Une triste héritage
16h30 La grande visite
17h00 Second regard
18h00 Le téléjournal
18h02 CE SOIR DIMANCHE
Prés.: Suzanne Kennelly. Réal.: Léo Dufault
18h30 L'heure Disney
19h30 L'Autobus du showbusiness
20h30 Les beaux dimanches
Lauréats du 24e Concours national de Radio-Canada. Concert de gala. Avec l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction de Simon Streatfield.
22h00 Le téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
22h40 Ciné-club
Dr Mabuse: Le joueur. Drame réalisé par Fritz Lang. Avec Rudolf Klein-Rogge et Lil Degover (all. 22).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

T'es en parenté avec qui, toi?



Jennifer Kathryn Marie Newcombe. Je suis née le 30 mars 1988. Mes parents sont Ken et Ginette (née Lécuyer) Newcombe.

Mes grands-parents sont Jean-Guy et Éveline (née Gosselin) Lécuyer de Cornwall en Ontario et Kenneth et Norma (née Donahue) Newcombe.

Mes arrière-grands-parents sont Ovila et Cécile (née Maynard) (décédée) Gosselin; Léo et Yvonne (née Leclair) Lécuyer (décédés). Darcy et Kathryn (née Nable) Donahue.

Mon arrière-arrière-grand-mère: Clara (née Fréchette) Maynard.

T'es en parenté avec qui, toi?
Une rubrique gratuite pour les abonné(e)s.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par **écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

IL RESTE un nombre limité de lots spéciaux pour les personnes qui souhaitent bâtir la maison de leur rêve dans le coeur historique culturel de la ville. À partir de 40 200$. Téléphonez à DVL au 957-0184 pour toute l'information.
300-

À LOUER: appartements d'une chambre meublée près du Collège et aussi une chambre meublée, avec accès à la cuisine, laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14h.
303-

À VENDRE: rue Langevin, immeuble de 4 appartements, 3 chambres à coucher au premier étage. Très bon revenu et bon état. Appeler Albert à Sherlock Homes. 237-8878 - 24h sur 24.
237-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

À LOUER: le 1er décembre, maison de deux chambres à coucher dans le nord de Saint-Boniface, réfrigérateur et poêle inclus, 385$. Composez le 237-1803.
310-

À LOUER: à Lorette, appartements d'une et deux chambres à coucher. Appelez Isabelle au 237-7286.
314-

À VENDRE: à Saint-Vital. Bâtiment pour commerce sur terrain de choix, angle Worthington et Sainte-Anne. Occasion fantastique. Appelez Albert à Sherlock Homes au 237-8878.
315-

À LOUER: 255, rue Dumoulin, appartement de 2 chambres à coucher, avec stationnement, chauffage et eau inclus. 497$ par mois. Composez le 233-9333.
316-

À VENDRE: 514, rue Aulneau, maison de 2 étages et demi, lot 50' x 137½', garage double. Demandez Pierre au 452-6646.
317-

À LOUER: St-Boniface, maison de 2 chambres, près d'autobus, école, épicerie et église. Référence requise. Composez le 237-0137 après 17h.
319-

À LOUER: petit appartement moderne d'une chambre à coucher, prom. Enfield. 360$. Libre le 1er décembre. Composez le 233-2072.
322-

RECHERCHE GARDIENNE, avec références, chez moi ou chez elle, à proximité de l'école Précieux-Sang, pour ma fille de cinq ans. Heures: 11h30 à 17h30. Pour plus d'information composez le 237-1612 (dom.) ou le 786-0240 (bur.), le plus tôt possible.
323-

DE BONNES AFFAIRES: au rez-de-chaussée, société bien établie avec une solide réputation. Retour brut de 1400%. Renseignements: R. Costello - 944-0439, poste 152 (en anglais).
324-

RECHERCHE: maison ou demi-duplex dans le secteur scolaire de Norwood pour le 1er janvier. Composez le 831-8063 après 18h.
325-

GAGNANTS du Club 200 de la loterie Guide sont: #17 Aimé Dumaine, #181 Jos Guay, #23 Léa Fréchette, et #71 Richard & Jeannine Chester.
326-

À VENDRE: Délicieuse viande de sanglier, aussi, tourtière faite de viande de sanglier pure - nourri sans médicament. Téléphonez au Wild Boar Ranch, 1-379-2566.
327-

À LOUER: Norwood St-Boniface, une appartement d'une chambre à coucher, 357$ par mois, inclut eau, chauffage et stationnement. Libre le 1er décembre. Composez le 231-1181.
328-

À LOUER: maison d'une chambre à coucher, réfrigérateur, poêle, table et chaises de cuisine, 275$. Libre le 1er janvier 1988. Composez le 237-7947.
329-

VENTE PRIVÉE: 526, rue de la Morénie: maison (1 425 pieds carrés), 5 chambres à coucher, grand salon, cuisine, salle à manger, 2½ salles de bain, sous-sol fini, grand garage. Composez le 233-1786.
330-

À LOUER: à Saint-Boniface, appartement de 2 chambres à coucher, rue Goulet, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, foyer, air climatisé, entrée privée, stationnement. 557$. Libre le 16 décembre ou le 1er janvier. Appelez Gérald au 233-8704 après 17h. (945-0073 pendant la journée).
331-

L'attente dans l'espérance



Claude BLANCHETTE
prêtre

La neige aidant, nos regards se tournent, en cette fin du mois de novembre, vers la fête de Noël qui nous arrive à grands pas.

Il est devenu habitude chez plusieurs de s'y prendre à l'avance pour les préparatifs de la fête. Les plus zélés achèvent déjà leur «shopping».

Nous nous promettons bien de ne pas nous faire prendre à la dernière minute. Les sucreries-spécial-Noël s'entassent dans le congélateur. Les plans sont faits, les décisions prises.

Dans tout ce va-et-vient de plus en plus pressé, il serait important de ne pas oublier que l'Église nous invite à vivre ces quatre prochaines semaines dans un esprit tout particulier.

Un esprit d'attente, une attitude d'espérance.

Mais est-il possible aujourd'hui «d'attendre»? D'attendre vraiment.

Nous vivons dans une société où tout nous tombe sous le bec dès que nous en avons besoin, ou même, dès que nous en avons le désir.

Frappe l'oeil

Nous achetons à crédit parce que nous refusons d'attendre d'avoir l'argent nécessaire pour nous procurer telle ou telle chose, parfois même au point de nous endetter inutilement. Nous utilisons nos cartes de crédit à profusion car nous voulons posséder immédiatement ce qui frappe l'oeil.

Un couple s'attend à ce que leur nouvelle maison soit complètement meublée avec tous les accessoires. Un enfant s'attend à ce qu'il ait tout ce qui lui apparaît nécessaire pour sa réussite scolaire. Un jeune n'acceptera pas de ne pas avoir l'équipement sportif à la dernière mode.

Le qui-vive

Et dans ce contexte d'ensemble, nous risquons peut-être d'oublier un aspect essentiel de notre foi: l'attente dans l'espérance.

Attendre, c'est accepter de se tenir debout, sur le qui-vive, tout tendu vers ce que nous ne pouvons pas posséder mais que nous désirons de tout coeur.

Attendre, c'est veiller, les yeux grands ouverts, le regard attiré vers la lumière qui brille au bout du chemin.

Attendre, c'est refuser de s'embourder dans l'ici et maintenant, de se sécuriser dans ce que nous possédons.

Prêt à partir

Attendre, c'est vivre en pèlerin, le bâton à la main, le sac au dos, prêt à partir au premier signe.

Et en ces jours, l'Église nous convie à l'attente vive. «Voici venir des jours...», nous dit-elle.

Des jours de justice et de paix. Des jours de lumière et de vie. Des jours de partage et d'amour. Des jours de rassemblement et de communion.

Et, en «ces jours», Quelqu'un vient.

Certes, Il est déjà venu. Certes, Il vit présentement au milieu de nous. Cependant, Il nous attire vers un «pas-encore».

Un «pas-encore» qui est devant, que l'on devine à peine, mais que l'on sait être là.

Quiz

La tour de Pise s'écroulera-t-elle?

A votre avis

1. La tour de Pise va-t-elle s'écrouler un jour?

2. Va-t-il y avoir un Disneyland en France?

3. Dans la chanson folklorique, qu'est-ce qui ne dure qu'un moment? Et qu'est-ce qui dure toute la vie?

4. Plusieurs parties de la Coupe Grey ont été jouées dans la neige, mais y a-t-il souvent eu du brouillard à cette finale du football canadien?

5. En 1738, quand La Vérendrye a construit le Fort la Reine pas loin du site actuel de Portage-la-Prairie, à quelle «reine» pensait-il?

Compilé par Daniel Tougas

Réponses

1. La tour de Pise s'est inclinée de 1,26 mm en 1986, un peu plus que la moyenne annuelle du siècle. A ce rythme, comme elle est déjà inclinée de près de 5 mètres sur son axe vertical, elle s'écroulera dans 200 ans.

Si, évidemment, rien n'est entrepris pour arrêter le mouvement.

2. Oui, le Disneyland en France s'appelera «Eurodisneyland» et sera situé dans la région parisienne. En mars 1987, la Société Walt Disney a signé un accord avec le gouvernement français pour la construction du nouveau parc Disney en deux tranches.

La première tranche, dont la construction aura lieu de 1988 à 1992, occupera 500 hectares et comprendra un parc de loisirs de 150 km, un terrain de golf de 18 trous, hôtels, logements, bureaux et commerces.

La deuxième tranche comprend un centre technologique sur 100 hectares, 700 000 mètres carrés de bureaux, un parc aquatique, deux autres golfs, un centre commercial et d'autres logements.

Le coût du tout: 2,4 milliards (en dollars canadiens) dont 40 pour cent viendra d'investisseurs étrangers.

L'objectif est d'attirer 10 millions de visiteurs par an, dont la moitié viendrait de l'extérieur de la France.

3. Plaisir d'amour ne dure qu'un moment; chagrin d'amour dure toute la vie...

4. Le brouillard n'est pas souvent venu compliquer le match de la Coupe Grey, mais au moins une fois à Toronto, ça a été un gros problème.

Il s'agit de la Coupe de 1962 au Stade de l'exposition dans la capitale ontarienne. Il y avait du brouillard si épais que les spectateurs assis dans les gradins supérieurs n'arrivaient pas à voir l'autre côté du terrain.

5. Le poste de traite Fort la Reine a été nommé par La Vérendrye en l'honneur de l'épouse de Louis XV, Marie Leszczynska.

photo: Daniel Tougas

6. D'où vient cette statue d'un ange?

6. Cette statue est l'une de deux anges placés à l'entrée de la Grotte à Saint-Malo.

«La barrière à l'entrée de la Grotte, celle qui dit Ave Maria et les deux anges de chaque côté, appartenait autrefois à la Grotte du Sacré-Coeur des Belges à Saint-Boniface», souligne l'ancien curé de Saint-Malo, l'abbé Robert Nadeau, maintenant curé de Saint-Léon.

Cette Grotte des pères Capucins à Saint-Boniface était située près de la Seine pas loin du Petit Séminaire, rue Laflèche. «Ils ont eu des troubles avec l'inondation en 1950 qui a massacré plusieurs statues, note Robert Nadeau. Le vandalisme était aussi un problème.»

«Pas longtemps après, le tout est devenu la propriété du Petit Séminaire. C'est le Petit Séminaire qui a donné la barrière et plusieurs autres statues de la Grotte à la paroisse de Saint-Malo en 1970.»

La Grotte de Saint-Malo a été fondée par Abel Noret, le deuxième curé de la paroisse, en 1895. Plusieurs curés de Saint-Malo ont ajouté au site depuis.

Tu connais la dernière?

Athanase au téléphone:
- Est-ce que M. Leveau est là?
- Y'a pas de M. Leveau ici. Y'a seulement un M. Leboeuf.
- Ça doit être lui, ça fait dix ans que je ne l'ai pas vu.

VITE LU VITE SU

Sainte-Boniface



L'avenir des berges à l'ordre du jour

Une table ronde intitulée «l'héritage de nos berges: comment s'en servir» est à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface mardi 29 novembre.

Roland Boisbert, président du Festival du Voyageur; Gary Hilderman, architecte en paysagerie; Mathew Kiernan, ancien directeur-adjoint du projet Centre-Ville; et Tom Owen, ancien sous-ministre de l'Environnement du Manitoba participeront à la table ronde.

L'assemblée annuelle a lieu au Centre récréatif Notre-Dame *(271, avenue de la Cathédrale)* à 19h. **En plus de la table ronde sur les berges de la rivière Rouge, il y aura la présentation du rapport de l'année et les élections au conseil d'administration. Une quinzaine des 28 postes devra être comblée.**

Renseignements: Greg Selinger au 233-0577.

L.C.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, F.C.A.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines
Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

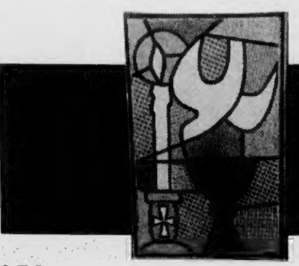
SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

La Liberté Graphiq
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

AGENTS D'IMMEUBLES

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

Dr. I. Bruce
DDS, DDPH, MSC.
344, rue Marion
Réouverture: le 1er mai 1988
Tél.: 231-0304

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828



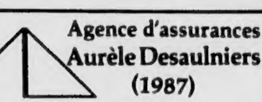
AURÈLE DUPUIS
agent d'immeubles avec
SHERLOCK HOMES
(204) 237-8878
118, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T2

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

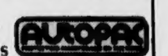
CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
Luc DANDENAULT, gérant
Plus de 20 ans d'expérience
Résidence: 433-7633
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-1351

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ASSUREURS



Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





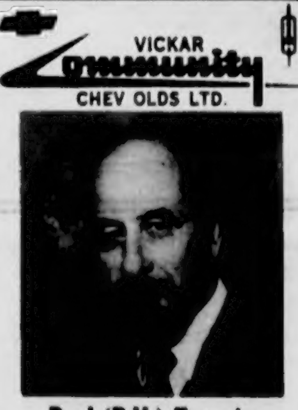


Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

VICKAR Community CHEV OLDS LTD.



Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8 Tél.: 661-8391